



Présentation du projet éducatif global et du projet jeunesse et vie étudiante

2015 - 2020

Un projet éducatif ambitieux
et cohérent pour les enfants
et jeunes de 0 à 25 ans



SOMMAIRE

PRÉAMBULE	p. 5
-----------------	------

A. Le Projet Éducatif Global 2015-2020 de la Ville de Caen

I. Présentation du Projet Éducatif Global caennais.	p. 8
1. Qu'est-ce qu'un Projet Éducatif Global ?	p. 8
2. Principes fondateurs du Projet Éducatif Global caennais	p. 9
II. Elaboration et suivi du Projet Éducatif Global	p. 10
1. Six axes de travail à l'origine du Projet Éducatif Global 2015-2020.	p. 10
2. Une dynamique de concertation renforcée	p. 14
3. Le PEG, politique éducative structurante et décloisonnée.	p. 15
4. Gouvernance du Projet Éducatif Global	p. 16
III. Les 3 priorités du Projet Éducatif Global de la Ville de Caen ..	p. 17
1. Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble	p. 17
2. Accompagner l'enfant et le jeune dans la construction de son avenir, de son parcours de vie, de son épanouissement personnel	p. 19
3. Porter une attention particulière aux enfants et aux jeunes les plus en difficulté et/ou en situation de handicap ou d'exclusion	p. 21
4. Le Projet Éducatif Territorial (PEdT) et le Programme de Réussite Éducative (PRE), outils complémentaires renforçant le PEG	p. 23

B. Le Projet Jeunesse et Vie Étudiante 2015-2020 de la Ville de Caen

I. Présentation du Projet Jeunesse et Vie Étudiante caennais	p. 28
1. A qui s'adresse une politique jeunesse ?	p. 28
2. Enjeux du Projet Jeunesse et Vie Étudiante caennais	p. 29
3. Objectifs-clefs du Projet Jeunesse et Vie Étudiante.	p. 30
II. Elaboration et suivi du Projet Jeunesse et Vie Étudiante	p. 31
1. Quatre champs d'actions distincts à l'origine du Projet Jeunesse et Vie Étudiante	p. 31
2. Une démarche cohérente et ambitieuse au service de la jeunesse	p. 32

III. Entre 11 et 17 ans : 2 priorités fortes	p. 33
1. Priorité n°1 : rendre accessibles et attractives les propositions d'accueil et de loisirs des jeunes	p. 34
2. Priorité n°2 : favoriser les conditions de l'autonomie des jeunes en développant des actions transversales de proximité	p. 35
IV. Entre 18 et 25 ans : 3 priorités fortes	p. 36
1. Priorité n°1 : considérer les jeunes comme des citoyens à part entière	p. 36
2. Priorité n°2 : apporter un cadre structurant et aider les jeunes à démarrer dans la vie de façon concrète	p. 38
3. Priorité n°3 : permettre aux jeunes de s'épanouir dans une ville attractive et leur donner envie d'y rester	p. 40

C. Annexes du PEG

1. La fiche d'éligibilité des projets	p. 44
2. Une application interne pour la réception et le traitement des projets	p. 45
3. La fiche d'évaluation des projets	p. 47
4. Exemple de fiche projet en lien avec la priorité n°1	p. 48
5. Exemple de fiche projet en lien avec la priorité n°2	p. 51
6. Exemple de fiche projet en lien avec la priorité n°3	p. 54

D. Annexes du Projet Jeunesse et Vie Étudiante

7. Exemple de fiche action en lien avec la priorité n°1 des 18-25 ans	p. 62
8. Exemple de fiche action en lien avec la priorité n°3 des 18-25 ans	p. 64

PRÉAMBULE

L'élaboration de ce document regroupant le Projet Éducatif Global (PEG) et le Projet Jeunesse et Vie Etudiante de la Ville de Caen témoigne d'une **ambition politique forte portée par l'ensemble de l'équipe municipale**.

Avec ses 23 000 enfants et jeunes de moins de 20 ans¹ et ses 25 000 étudiants², Caen est une ville dynamique qui dispose d'une jeunesse porteuse d'avenir, qui ne demande qu'à contribuer au développement de la ville, mais qui doit aussi être protégée et encadrée.

Fruit de longs mois de concertation avec tous les acteurs, œuvrant dans le champ de l'éducation, de la jeunesse et de la vie étudiante, ce document se veut structurant et fédérateur. Il vise à donner **plus de cohérence et d'efficacité aux politiques à destination des enfants, des jeunes et des étudiants, permettant leur réussite et leur épanouissement à travers une conception globale de l'éducation et de la vie en société**.

Ce document vise à présenter les principes fondateurs, priorités et objectifs de la Ville de Caen dans les domaines de l'éducation et de la jeunesse, sur la base de diagnostics partagés. Il est le socle sur lequel les acteurs s'appuient pour mettre en place des projets avec le soutien de la Ville, mais n'a pas vocation à constituer une liste exhaustive des actions mises en place sur le territoire par tous les partenaires. Si certains projets et actions sont mis en valeur, ils le sont avant tout à titre d'exemples, afin de rendre ce document le plus concret possible.

Les questions d'éducation et de jeunesse sont par essence complexes et évolutives. Ces projets 2015-2020 forment ainsi le cadre dans lequel s'inscrivent les politiques d'éducation, de jeunesse et de vie étudiante pour le mandat, mais ne doivent pas pour autant

être considérés comme figés. Ils ont vocation à être enrichis par tous les partenaires et acteurs du territoire, raison pour laquelle leur suivi annuel et leur évaluation régulière sont essentiels.

S'appuyant sur les valeurs universelles présentées dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 et dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant de 1989, plusieurs principes fondateurs ont gouverné à l'élaboration du Projet Éducatif Global et du Projet Jeunesse et Vie Etudiante :

- **L'universalité** : le PEG et le Projet Jeunesse et Vie Etudiante concernent tous les enfants et jeunes caennais.
- **L'équité** : faire plus pour les enfants et jeunes qui en ont le plus besoin, adapter chaque proposition aux spécificités de chacun.
- **La primauté du rôle éducatif des parents** : les parents sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants. Les institutions, acteurs associatifs et partenaires locaux doivent venir en complément et en appui des parents, et le lien entre enfants et parents doit au maximum être préservé quand cela est possible.
- **La transversalité** : entre services et politiques mises en œuvre par la Ville de Caen et l'agglomération Caen la mer bien sûr, mais aussi entre institutions, acteurs associatifs et partenaires du territoire.
- **La continuité des actions et la notion de parcours** : il est indispensable de conduire des actions adaptées aux différents âges et d'éviter au maximum les ruptures, que ce soit entre les différents temps de la journée (scolaire, périscolaire, extrascolaire) ou en fonction des classes d'âge.
- **La démarche de partenariat et de projets** : la conception et la mise en œuvre d'un projet éducatif ou à destination de la jeunesse

¹ soit 21,4% de la population caennaise – source : Portrait Social Local 2013 de la Ville de Caen

² source : Université de Caen

est une œuvre collective qui doit mobiliser l'ensemble des ressources et des compétences du territoire. Les actions doivent être élaborées en fonction d'objectifs clairs et partagés, en évitant le cloisonnement par secteurs d'activités.

● **L'évaluation** : la pertinence et l'efficacité des actions menées ou soutenues doivent être évaluées régulièrement, dans un souci d'optimisation de l'argent public et dans une démarche de progrès continu.

Le Projet Éducatif Global constitue le cadre de la politique éducative de la Ville de Caen pour les enfants et jeunes entre 0 et 17 ans. Il encadre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires et a vocation à créer une véritable cohérence entre eux. Il intègre en ce sens le Projet Éducatif Territorial (PEdT), mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, et le Programme de Réussite Educative (PRE), dispositif spécifique aux quartiers entrant dans le cadre de la politique de la ville.

Le Projet Jeunesse et Vie Etudiante concerne quant à lui les jeunes de 11 à 25 ans. Un lien fort est établi entre le PEG et le Projet Jeunesse pour les jeunes de 11 à 17 ans, en particulier en ce qui concerne l'action des associations socioéducatives. Le projet prend aussi le parti de considérer les jeunes de 18 à 25 ans comme une ressource pour le territoire, une source de vitalité et de développement. Il ambitionne de rendre le territoire attractif pour leur donner envie de s'y installer et de s'y investir.

L'éducation à la citoyenneté est au cœur du PEG et du Projet Jeunesse et Vie Etudiante. Elle est un préalable à toute autre forme d'éducation et vise avant tout à reconnaître l'autre et à respecter la société qui nous entoure. Parler d'éducation à la citoyenneté, c'est parler de politesse, d'acceptation des autres dans toute leur diversité, de civisme, de respect de l'environnement, d'esprit critique, de liberté individuelle, de différence entre intérêt général et somme des intérêts particuliers, de démocratie, de responsabilité. L'éducation à la citoyenneté vise à offrir aux enfants et aux jeunes des outils pour comprendre la société dans laquelle nous vivons et les aider à y prendre toute leur place.

Au-delà de la famille et de l'école, de nombreuses structures et associations locales sont essentielles pour la mise en œuvre de projets sur notre territoire. **L'élaboration du Projet Éducatif Global et du Projet Jeunesse et Vie Etudiante n'aurait pas été possible sans la confiance mutuelle et la dynamique partenariale construite depuis de nombreuses années dans l'intérêt des enfants et des jeunes.** Nous tenons en ce sens à remercier tous ces acteurs pour leur engagement fort et indispensable.

Joël Bruneau,
maire de Caen

Amandine François,
maire-adjointe en charge
de l'éducation, l'égalité des chances,
la famille et la petite enfance

Aristide Olivier,
maire-adjoint en charge de
la jeunesse, la vie étudiante et le sport

A. Le Projet Éducatif Global 2015-2020 de la Ville de Caen

- I. Présentation du Projet Éducatif Global caennais
- II. Élaboration et suivi du Projet Éducatif Global
- III. Les 3 priorités du Projet Éducatif Global de la Ville de Caen





LE PROJET ÉDUCATIF GLOBAL 2015-2020 DE LA VILLE DE CAEN

I. Présentation du Projet Éducatif Global caennais

1. Qu'est-ce qu'un Projet Éducatif Global ?

Les Projets Éducatifs Globaux (PEG) constituent pour de nombreuses collectivités un cadre de référence pour conduire une politique éducative ambitieuse. Dans un contexte de décentralisation, ils s'imposent comme des outils structurants pour les acteurs éducatifs qui s'impliquent quotidiennement au service de l'épanouissement et de l'émancipation des enfants, des jeunes et de leurs familles.

Un Projet Éducatif Global porte des valeurs et ambitions partagées : la lutte contre les inégalités, l'accès du plus grand nombre aux apprentissages et aux connaissances, à la culture, aux sports, aux loisirs, l'apprentissage de la citoyenneté, l'éducation à l'environnement, etc. Les PEG prévoient ainsi la mobilisation des énergies et des compétences, ainsi que la mutualisation des ressources humaines et matérielles autour de ces objectifs.

Les PEG prennent en compte l'enfant, le jeune au-delà de son statut d'élève. Ils s'intéressent également aux liens avec sa famille en intégrant les diversités sociales et culturelles. Projets participatifs, ils doivent se fonder sur la mobilisation de la famille du jeune, et notamment des plus éloignées de l'école et des structures éducatives, mais aussi celle des enfants et des jeunes eux-mêmes.



I. PRÉSENTATION DU PROJET ÉDUCATIF GLOBAL CAENNAIS

2. Principes fondateurs du Projet Éducatif Global caennais

Le Projet Éducatif Global caennais se concentre sur les enfants et les jeunes de 0 à 17 ans.

L'éducation des enfants et des jeunes concerne une large communauté : familles, enseignants, personnels des écoles, animateurs sportifs et socio-éducatifs, intervenants des temps péri- et extra-scolaires, médiateurs culturels, associations sportives, culturelles, socio-éducatives, acteurs locaux. Cette communauté se mobilise au service de l'épanouissement et de la réussite des enfants et des jeunes, et fait le pari d'une ambition éducative partagée autour d'objectifs communs.

Le PEG instaure une dynamique collective qui permet une prise en compte des différents besoins et rythmes de vie de l'enfant et du jeune, la construction d'une offre éducative variée et de qualité, l'enrichissement du contenu des activités et projets sur tous les temps de l'enfant, ainsi que l'expérimentation de nouvelles pratiques. Il évalue la pertinence et l'efficacité des actions mises en œuvre et favorise la réflexion, la formation et le partage d'expériences autour des questions éducatives.

En complément des valeurs fondamentales rappelées en préambule de ce document, quatre principes ont guidé l'élaboration de ce Projet Éducatif Global pour la Ville de Caen :

- L'éducation doit être l'affaire de tous, en appui de la famille qui demeure la première responsable de l'éducation de l'enfant.
- En tant que futur citoyen, l'enfant, le jeune, doit être pris en compte dans sa globalité et considéré comme un individu ayant une marge importante d'autonomie et de responsabilité suivant son âge.
- La prise en compte de la notion de parcours du jeune sur la durée, mais aussi entre les différents temps (scolaire, périscolaire, extrascolaire) est indispensable à la réussite éducative.
- Les politiques éducatives luttent contre les discriminations et les inégalités en visant l'équité, en favorisant les mixités (sociales, culturelles, géographiques, filles/garçons, etc.) et en renforçant le lien social.



LE PROJET ÉDUCATIF GLOBAL 2015-2020 DE LA VILLE DE CAEN

II. Élaboration et suivi du Projet Éducatif Global

1. Six axes de travail à l'origine du Projet Éducatif Global 2015-2020

Après quatre années de fonctionnement ayant permis l'émergence de nombreux projets de qualité, le Projet Éducatif Local (PEL) caennais a été repensé pour permettre un renforcement de l'action éducative prenant en compte les nouveaux enjeux de société ainsi que les évolutions relatives aux nouvelles politiques éducatives définies par l'Etat.

Des points de force et de fragilité ont été identifiés, fondés sur les bilans intermédiaires réalisés dans le cadre du PEL 2011-2014 et des diverses réunions de concertation :

- le premier diagnostic réalisé en 2010-2011 ;
- les COPILs du Projet Éducatif Territorial associant les acteurs de l'Education Nationale, des parents d'élèves, les structures socio-éducatives des différents quartiers, les services de la Ville et de l'Agglomération (CCAS, DDSU, Agenda 21...)
- les groupes de travail « éducation » ;
- les diagnostics thématiques des directions concernées réalisés entre 2011 et 2015 ;
- les bilans des ateliers territoriaux des pôles de vie ;
- les rencontres avec les partenaires de l'Education Nationale et les associations socio-éducatives.

L'analyse de l'ensemble de ces rencontres et documents d'appui a principalement fait ressortir les atouts de Caen, notamment en matière d'aménagements (ville de taille moyenne, aérée, comprenant de nombreux espaces de verdure) et de patrimoine. Notre ville se distingue également par une offre culturelle, sportive et de loisirs importante, un fort dynamisme associatif et par une vraie structuration des secteurs de la santé et de l'action sociale. Pour autant, ce dernier point peut aussi être perçu comme un révélateur de certaines fragilités : fort taux de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, taux de chômage important, regroupement des personnes précarisées sur certains secteurs de la ville, etc.

L'enjeu majeur qui ressort de ces temps d'échanges est également de considérer le Projet Éducatif Global comme une deuxième étape du PEL, plus aboutie, visant à décloisonner l'action éducative et à élargir la mobilisation des compétences au service des enfants et des jeunes.



II. ÉLABORATION ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF GLOBAL

Six axes de travail, aboutissant à des propositions concrètes, ont ainsi été identifiés en vue de la préfiguration du Projet Éducatif Global 2015-2020 :

Axe 1 / Créer des synergies pour une action éducative décloisonnée

- > En s'appuyant sur les diagnostics et démarches déjà engagées, mener un travail collaboratif pour définir des priorités communes et précises sur la durée du mandat, en mobilisant tous les élus concernés par les thématiques éducatives au sens large
- > Obtenir un meilleur engagement et une plus grande participation des différents acteurs institutionnels au niveau global et territorial
- > Connaître l'impact du PEG sur les activités des institutions et sur leurs financements
- > Associer le Rectorat et le Conseil départemental
- > Construire des projets transversaux entre les directions de la Ville et de l'agglomération Caen la mer

Axe 2 / Renforcer la cohérence de la démarche entre tous les aspects du PEG

- > Eviter que le PEG ne dérive en simple appel à projet (risque d'effet d'aubaine)
- > Renforcer l'accompagnement des projets par les agents des directions thématiques
- > Mettre en place des démarches d'évaluation sur les actions, sur les projets éducatifs des pôles et sur le PEG dans son ensemble
- > Renforcer les critères d'attribution des financements
- > Financer prioritairement des projets innovants ou des projets réadaptés aux besoins
- > Limiter le financement des projets à trois ans
- > Rendre pérennes certains projets dans les directions sur les crédits de droit commun au moyen de conventions partenariales



LE PROJET ÉDUCATIF GLOBAL 2015-2020 DE LA VILLE DE CAEN

Axe 3 / adapter les organisations aux priorités du PEG

- > Placer le PEG au centre du projet de service de la direction de l'éducation de la Ville
- > Intégrer le PEG dans les projets des différentes directions de la Ville et de l'agglomération Caen la mer et le valoriser
- > Mieux articuler et évaluer les démarches éducatives et les projets dans les cellules territoriales, le Comité Technique Ville (CTV), les réunions d'élus et le comité de pilotage
- > Mettre en cohérence les politiques menées par les directions avec les besoins repérés et les objectifs définis dans les territoires
- > Faciliter la construction d'actions pluriannuelles sur toutes les thématiques à partir d'objectifs cohérents avec les priorités du PEG

Axe 4 / Renforcer la territorialisation du PEG

- > Enrichir l'action éducative à l'échelle des pôles de vie de quartiers
- > Avoir une vision plus complète des besoins éducatifs de chaque territoire et analyser la correspondance entre ces besoins et l'offre actuelle, notamment pour les adolescents
- > Renforcer l'accompagnement par les directions thématiques au sein des pôles de vie
- > Adapter l'animation du réseau d'acteurs aux réalités de chaque pôle de vie pour renforcer le rôle d'impulsion et de coordination du PEG sur les questions éducatives
- > Mieux intégrer le PEdT (Projet Éducatif Territorial), les actions d'accompagnement à la scolarité et les projets éducatifs scolaires à la démarche du PEG



II. ÉLABORATION ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF GLOBAL

Axe 5 / Enrichir la culture éducative partagée entre tous les acteurs concernés

- > Prendre appui sur les compétences de tous les acteurs éducatifs, dont les parents
- > Mieux associer les parents aux actions elles-mêmes, à la réflexion éducative, à la valorisation des projets, aux groupes de territoires du PEdT, aux conseils d'écoles, etc.
- > Développer l'animation de la communauté éducative en organisant notamment des temps de réflexion et de formation partagés entre les acteurs
- > Capitaliser, mutualiser les actions et mieux valoriser les projets issus du PEG

Axe 6 / Faire évoluer le pilotage et la gouvernance du PEG

- > Mieux mobiliser Comité Technique Ville dans l'analyse, les décisions stratégiques et le pilotage interinstitutionnel, et plus généralement repenser les instances de gouvernance du PEG dans une logique de simplification et d'efficacité
- > Renforcer la coordination générale du PEG au sein de la direction de l'éducation
- > Repenser la place faite à l'action éducative dans les projets de directions et de pôles de vie
- > Repréciser les missions de chacun (acteurs des pôles de vie, élus thématiques, conseillers municipaux délégués de quartiers, etc.)
- > Mieux légitimer le rôle des techniciens du PEG dans les pôles de vie
- > Réaliser une évaluation approfondie du PEG après 3 ans de mise en œuvre



LE PROJET ÉDUCATIF GLOBAL 2015-2020 DE LA VILLE DE CAEN

2. Une dynamique de concertation renforcée

Les axes de développement du PEG et leur déclinaison en projets ont été définis sur la base :

- des derniers diagnostics de territoire et des diagnostics thématiques réalisés par la DDSU, les pôles de vie, la direction de la culture, ou encore dans le cadre du contrat local de santé, de la mission handicap, de l'agenda 21, etc.
- des rencontres régulières menées par la direction de l'éducation avec les acteurs éducatifs : parents, enseignants, associations de chaque territoire, notamment pour définir les nouveaux rythmes scolaires et le PEdT ;
- d'une consultation de l'ensemble des agents de la direction de l'éducation dans le cadre du projet de direction ;
- d'une consultation des MJC et centres d'animation.

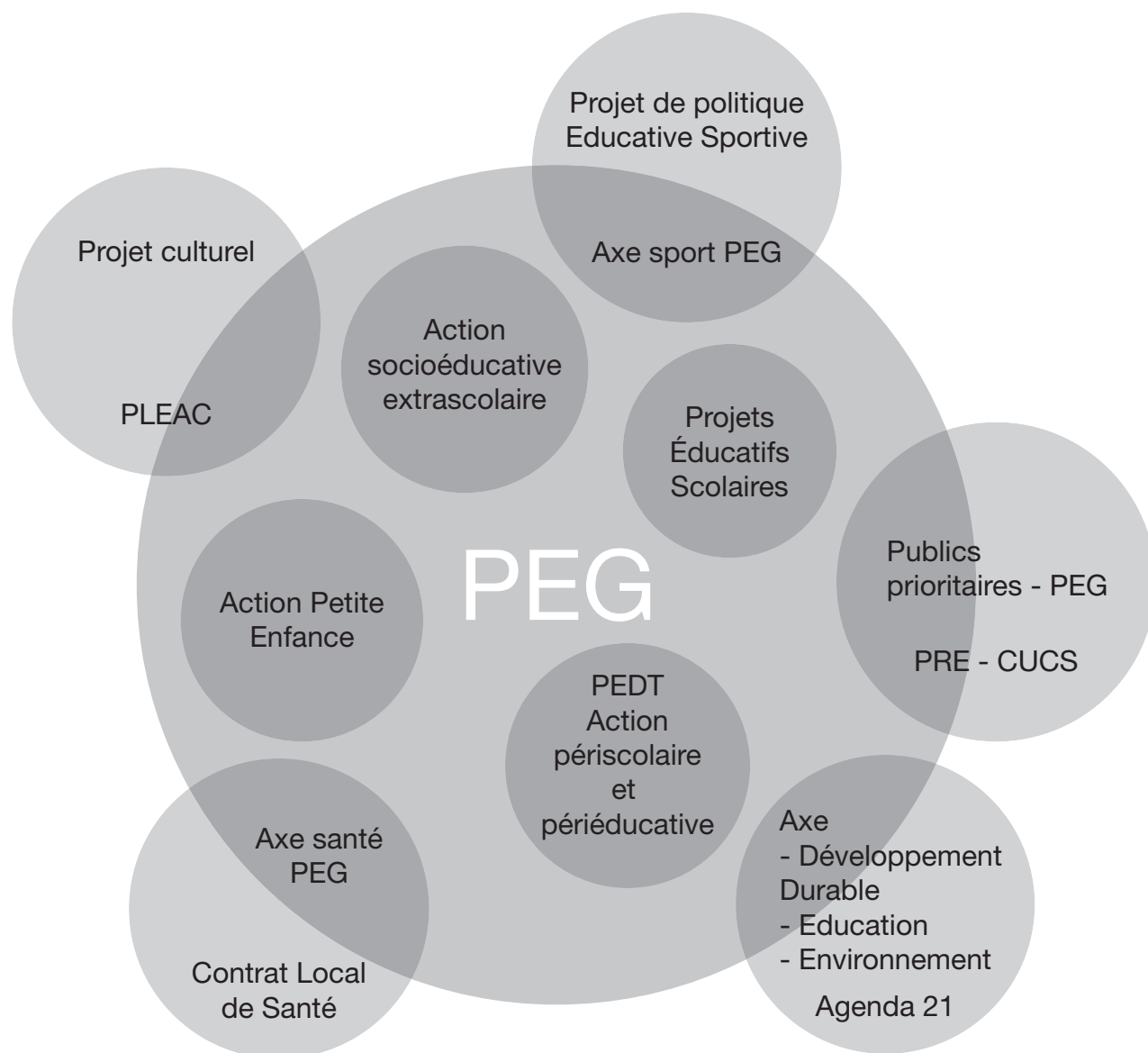
La concertation des acteurs éducatifs autour du PEG se poursuit afin de préciser les diagnostics et définir de nouvelles démarches et actions :

- dans un cadre interinstitutionnel (CAF, Education Nationale, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Conseil départemental et Conseil régional) pour partager analyses et diagnostics, assurer la cohérence des interventions des acteurs et l'appui aux orientations prioritaires ;
- avec les directions de la Ville qui définissent leur politique éducative en lien avec leurs propres partenaires associatifs ou institutionnels et qui inscrivent ces actions éducatives dans le cadre du PEG : sport, jeunesse, culture, petite enfance, développement durable, santé, action sociale, proximité, relations internationales, urbanisme, etc.
- sur les territoires, en enrichissant les diagnostics et en animant la conception de projets et démarches nouvelles au plus près des besoins des enfants et des jeunes ;
- en associant également les conseils de quartier à la réflexion éducative, aux diagnostics de territoires et à la définition d'actions entrant dans le cadre du PEG.



II. ÉLABORATION ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF GLOBAL

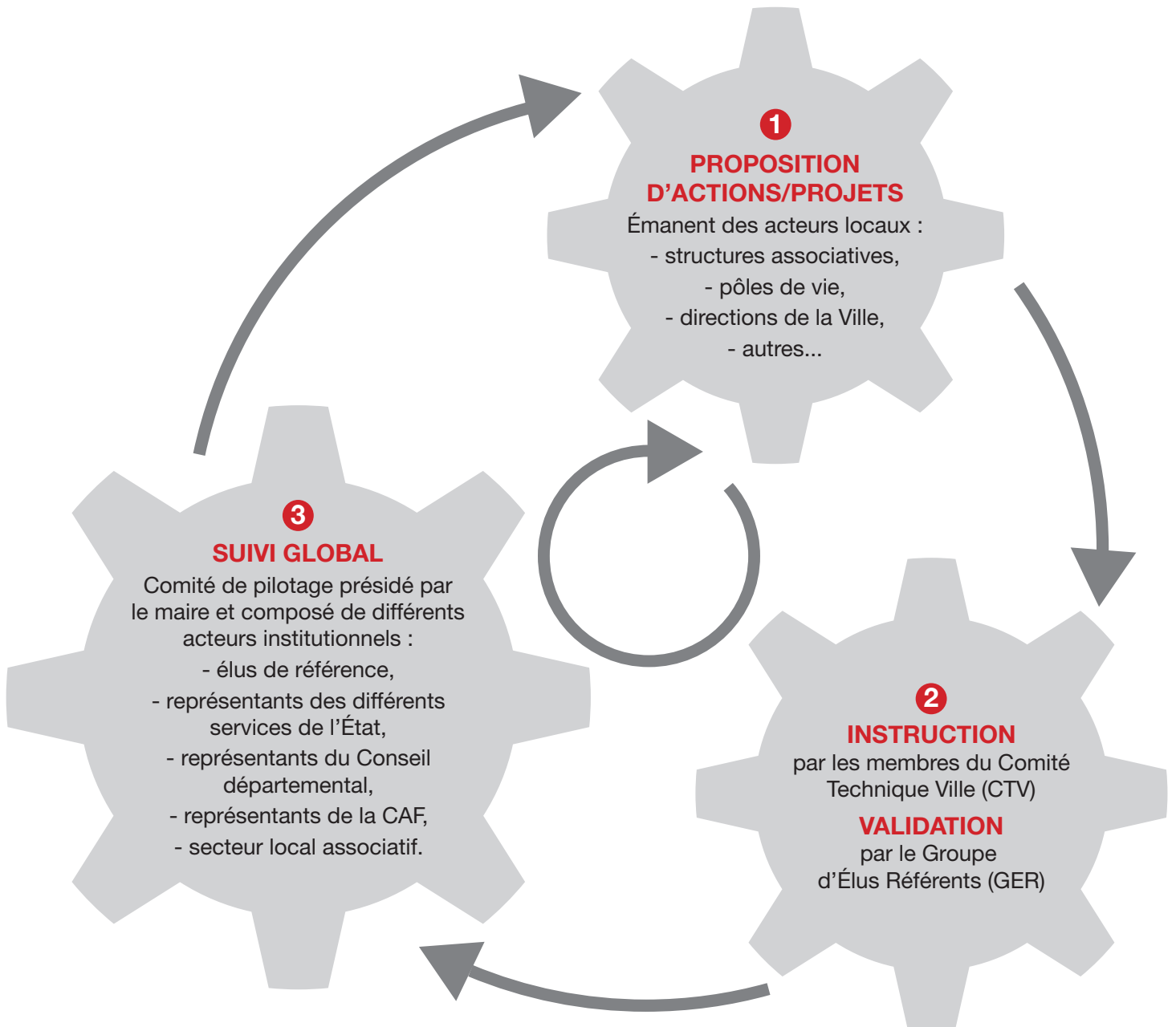
3. Le PEG, politique éducative structurante et décloisonnée





LE PROJET ÉDUCATIF GLOBAL 2015-2020 DE LA VILLE DE CAEN

4. Gouvernance du Projet Éducatif Global





LE PROJET ÉDUCATIF GLOBAL 2015-2020 DE LA VILLE DE CAEN

III. Les 3 priorités du Projet Éducatif Global de la Ville de Caen

1. Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble

Objectif n°1 : accompagner l'engagement, la prise de responsabilité et l'investissement de l'enfant et du jeune		
enjeu	exemples d'actions	perspectives
<ul style="list-style-type: none"> • permettre aux enfants de s'approprier les valeurs de la République et de maîtriser les pratiques et comportements civiques associés • favoriser l'implication des enfants et des jeunes dans chaque action ou projet • développer les capacités de choix et le sens critique des enfants et des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> • organisation de visites citoyennes à l'Hôtel de Ville pour l'ensemble des enfants de CM2 de la Ville • implication des enfants et des jeunes dans la définition des règles de vie dans leur lieux d'activités (écoles, périscolaire, centres de loisirs, etc.) • permettre aux enfants de choisir leurs activités de loisirs (dans les ateliers de découverte TAP ou en centre de loisir) et recueillir leurs avis à la fin de l'action • création d'un comité jeune pour participer au choix du programme et des activités jeunesse à la MJC du Chemin Vert (cf. <i>Projet Jeunesse</i>) • participation active de certains jeunes aux manifestations et évènements dans les quartiers et les équipements (ex : festival "A tous jeunes...") 	<ul style="list-style-type: none"> • développer la médiation par les pairs pour impliquer les enfants et les jeunes dans le respect des règles de vie collective (ex : projet "héros de conduite" à l'école Reine Mathilde) • proposer aux enfants de participer au service ou au nettoyage dans les restaurants scolaires • accompagner les jeunes dans la création d'associations d'entraide, de coopération • faire connaître les dynamiques civiques et associatives aux jeunes des collèges • s'appuyer sur les conseils d'élèves pour faire participer les jeunes de 8 à 15 ans à la vie de la ville
Objectif n°2 : développer les projets transversaux (inter-quartiers, inter-associations, etc.), favoriser les échanges et rencontres entre enfants et jeunes d'environnements différents		
enjeu	exemples d'actions	perspectives
<ul style="list-style-type: none"> • permettre davantage de mixité sociale dans certains centres de loisirs et dans certaines écoles • répondre aux besoins exprimés par les enfants et les jeunes de mieux connaître la Ville et ses différents quartiers 	<ul style="list-style-type: none"> • organisation de projets inter-centres de loisirs ou inter-locaux ados afin de favoriser les rencontres • "Signal éthique", travail chorégraphique et plastique inspiré par l'œuvre de J.M. Basquiat, entre les écoles, collèges, lycées, associations d'habitants, foyers de personnes âgées et le centre de loisirs du secteur Caen Est 	<ul style="list-style-type: none"> • favoriser les rencontres sportives périscolaires entre les écoles • développer des thématiques artistiques communes entre plusieurs écoles, structures... <ul style="list-style-type: none"> • favoriser les rencontres et les échanges par des correspondances
Objectif n°3 : favoriser les projets intergénérationnels		
enjeu	exemples d'actions	perspectives
<ul style="list-style-type: none"> • éviter le cloisonnement des activités et des lieux de vie par âges • développer les activités intergénérationnelles au sein d'un même quartier, avec les seniors mais aussi avec les adultes de tous âges 	<ul style="list-style-type: none"> • participation de certains jeunes à des manifestations en lien avec les habitants du quartier (ex : Grâce de Dieu) • projet d'école en lien avec un EHPAD, des associations de quartier et des parents d'élèves à la Haie Vigné • actions autour du conte entre un foyer de personnes âgées et une école 	<ul style="list-style-type: none"> • mettre en place un grand carnaval école/quartier/MJC dans les quartiers nord-ouest • favoriser les liens entre foyers personnes âgées et écoles : activités en commun, repas commun à l'école ou au foyer <ul style="list-style-type: none"> • impliquer les clubs de 3ème âge dans les ateliers de découverte • organiser « la grande lessive » : exposition en plein air et sur un thème commun des créations des enfants, des enseignants, des parents, des habitants dans les cours d'école.



LE PROJET ÉDUCATIF GLOBAL 2015-2020 DE LA VILLE DE CAEN

Objectif n°4 : mener des actions permettant de comprendre et d'agir en référence au passé, au présent et à l'avenir		
enjeux	exemples d'actions	perspectives
<ul style="list-style-type: none"> • permettre à l'enfant et au jeune de se situer dans un continuum historique, de comprendre les enjeux sociétaux, civiques, économiques, écologiques et politiques • apprendre à prendre du recul, repérer et agir sur les causes, envisager des solutions et des actions pour l'avenir • comprendre la démarche de projet, développer la volonté de progrès 	<ul style="list-style-type: none"> • associer les enfants et les jeunes à la résolution des difficultés rencontrées du fait des comportements individuels ou collectifs en centre de loisirs, dans les activités périscolaires et à l'école • accompagner les enfants et les jeunes sur des projets à portée humanitaire, écologique, historique, de participation à la vie du quartier, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • mieux identifier les difficultés relationnelles du présent dans les écoles pour en définir des leviers de progrès (cours de récréation, portails des écoles, etc.) • sensibiliser les enfants et les jeunes aux enjeux sociaux à travers des actions de développement durable, de santé... • mieux utiliser la richesse historique de la Normandie pour sensibiliser les enfants et les jeunes à l'Histoire et aux enjeux de notre temps

Objectif n°5 : favoriser le vivre ensemble dans les différents lieux et temps vécus par les enfants et les jeunes		
enjeux	exemples d'actions	perspectives
<ul style="list-style-type: none"> • l'école, les temps périscolaires et les MJC et centres de loisirs proposent des moments de socialisation dont la qualité éducative est centrale dans le parcours de l'enfant et du jeune • la qualité des relations humaines et des échanges enfants/adultes ainsi qu'entre les enfants et les jeunes eux-mêmes sont déterminants pour la qualité des apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> • prendre en compte la parole de l'enfant pour les actions menées et le choix des activités de loisirs • favoriser les jeux coopératifs et les réalisations collectives • communiquer, expliquer les choix ou les actions menées aux enfants et aux jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> • former les enfants et les jeunes à la délibération : prise de parole, argumentation, écoute, mode de décision • sensibiliser les enfants et les jeunes à la gestion des conflits (ateliers, jeux de rôle...) • sensibiliser les enfants, les jeunes et les adultes aux situations de maltraitance et de harcèlement • faire participer les enfants et les jeunes à la vie collective (ex : service des plats, nettoyage, etc.)

Objectif n°6 : permettre à chacun de découvrir des cultures et langues étrangères		
enjeux	exemples d'actions	perspectives
<ul style="list-style-type: none"> • développer la curiosité et l'ouverture au monde des enfants et des jeunes • la maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères devient indispensable pour beaucoup de professions et ouvre de meilleures opportunités professionnelles • les jumelages, la présence de personnes d'origine étrangère facilite la connaissance des cultures 	<ul style="list-style-type: none"> • repas à thème sur les spécialités culinaires d'un pays dans les restaurants scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> • mieux utiliser les ressources offertes par la présence d'étudiants étrangers sur les TAP • s'appuyer sur la présence d'enfants et de familles de différentes cultures pour en faire connaître les richesses et donner le goût de l'apprentissage des langues • accueil de jeunes en service civique européen dans les MJC et centres d'animation

Objectif n°7 : permettre aux enfants et aux jeunes d'être acteurs du développement durable		
enjeux	exemples d'actions	perspectives
<ul style="list-style-type: none"> • sensibiliser les enfants et les jeunes au développement durable • la gestion économe des ressources doit être intégrée dans les comportements des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> • accompagnement et soutien à la création de lignes de pédibus • circuits courts pour la majorité des achats en fruits et légumes pour la restauration scolaire • partenariat avec le Syvedac et le CREPAN dans les écoles pour lutter contre le gaspillage alimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> • mieux s'appuyer sur les enfants et les jeunes pour diffuser les objectifs de développement durable dans les familles • développer un label qualité dans les cantines des écoles de la Ville, tant en ce qui concerne la qualité des aliments que celle du cadre dans lequel sont pris les repas et du comportement des enfants • développer la mise en place de bacs de compostage et de carrés de jardins dans les écoles <ul style="list-style-type: none"> • développement d'agendas 21 scolaires



III. LES 3 PRIORITÉS DU PROJET ÉDUCATIF GLOBAL DE LA VILLE DE CAEN

2. Accompagner l'enfant et le jeune dans la construction de son avenir, de son parcours de vie, de son épanouissement personnel

Objectif n°1 : favoriser les activités partagées parents/enfants et les relations écoles/parents et centre de loisirs/parents

enjeux	exemples d'actions	perspectives
<ul style="list-style-type: none"> les parents sont les premiers responsables de l'éducation des enfants et des jeunes la qualité du lien entre les parents et les différents enseignants et éducateurs est un vecteur de réussite pour l'enfant et le jeune les ressources éducatives des parents peuvent être mises à contribution et valorisées dans un cadre scolaire et associatif 	<ul style="list-style-type: none"> les loisirs familiaux de proximité qui associent enfants et parents et favorisent l'apprentissage du vivre ensemble "évasion révision" pour faciliter la préparation de la rentrée des enfants et des parents de la Guérinière dans le cadre d'un séjour commun d'une semaine organisation de "cafés parents" dans les écoles Reine Mathilde et Jean Moulin ateliers parents/enfants dans les dispositifs "moins de trois ans" (MTA) et espace de jeux parents/enfants à l'école Vieira da Silva <ul style="list-style-type: none"> mobilisation et formation des parents d'élèves à l'école Senghor interventions à domicile dans le cadre du Programme de Réussite Educative pour soutenir la fonction parentale dans sa relation à l'école et aux actions éducatives "Lettre Info Ecole" envoyée aux parents par la Ville 	<ul style="list-style-type: none"> association et valorisation des parents dans les TAP et dans l'accompagnement scolaire accompagner et former les parents à leur rôle d'élus au conseil d'école expliquer l'école aux familles lors de moments "portes ouvertes" et faire connaître les différents lieux avec leurs règles de vie, les différents temps avec leurs spécificités, les différentes équipes avec leurs rôles

Objectif n°2 : favoriser la réussite scolaire, l'insertion sociale et professionnelle par la mise en œuvre de leviers éducatifs cohérents et complémentaires

enjeux	exemples d'actions	perspectives
<ul style="list-style-type: none"> la participation à des activités éducatives et ludiques (sports, culture, loisirs) sur les temps péri- et extrascolaires est un facteur de développement et d'épanouissement pour l'enfant et le jeune les pratiques pédagogiques mises en œuvre sur ces temps sont un apport complémentaire aux pratiques scolaires et peuvent également les irriguer la mise en place de soutien et d'accompagnement scolaire de qualité est un atout pour la réussite des enfants et des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> organisation de temps d'activités périscolaires de qualité avec activités ouvertes à tous et gratuites soutien et accompagnement des MJC et centres de loisirs répartis sur le territoire <ul style="list-style-type: none"> structuration de l'offre éducative à la Grâce de Dieu, relance de l'action jeunesse au Calvaire St Pierre, création de l'action 11-14 ans à St Jean Eudes convention Ville/MJC qui intègre les priorités du PEG actions d'accompagnement et de soutien scolaire dans les quartiers prioritaires <ul style="list-style-type: none"> ouverture de la banque de donnée "Canopé" aux référents scolaires pour enrichir les activités périscolaires "danse à l'école" : ateliers chorégraphiques avec des danseurs professionnels sur le temps scolaire actions de médiation culturelle et d'ateliers des musées des beaux-arts et de Normandie dans les écoles et MJC <ul style="list-style-type: none"> "Réunion" : ateliers d'écriture et de musique et de restitution scénique hip hop, proposés aux adolescents dans un partenariat avec le Cargö et le Sillon 	<ul style="list-style-type: none"> renforcer l'accès des jeunes à la culture, au sport et aux loisirs en général accentuer la qualité des accueils périscolaires (garderies, soutien scolaire et TAP) travailler à la clarification et à la complémentarité des rôles des différents professionnels encadrant les enfants dans les écoles renforcer l'action culturelle et sportive en direction des enfants et des jeunes dans les quartiers les moins bien pourvus (Pierre Heuzé, St Jean Eudes, Folie Couvrechef...) <ul style="list-style-type: none"> valoriser et développer les expériences et pratiques innovantes construites auprès des enfants et des jeunes par les acteurs de l'éducation, des sports, de la culture ou des associations socioéducatives



LE PROJET ÉDUCATIF GLOBAL 2015-2020 DE LA VILLE DE CAEN

Objectif n°3 : accompagner les jeunes dans leurs démarches personnelles d'investigation, leur permettre d'essayer, de tenter, de se tromper et de se former un esprit critique

enjeux	exemples d'actions	perspectives
<ul style="list-style-type: none"> la démarche expérimentale (essai, erreur, adaptation, etc.) permet de construire l'esprit critique les démarches qui sollicitent l'activité et l'investissement du jeune ont une valeur éducative forte 	<ul style="list-style-type: none"> mobilisation des ressources du territoire par les animateurs et enseignants : Maison de la Recherche et de l'Imagination, Pavillon, services enfance-jeunesse des bibliothèques, musées des Beaux-Arts et de Normandie, Théâtre de Caen... "Minicity lab" : ateliers urbains jeune public proposés sur les temps scolaire avec réalisation de projets (maquettes...) qui font ensuite l'objet d'une exposition 	<ul style="list-style-type: none"> d'avantage sensibiliser les enseignants, les éducateurs et les animateurs à la démarche expérimentale mieux repérer, valoriser et utiliser les multiples ressources offertes par le tissu urbain et les acteurs éducatifs (information, visites...)

Objectif n°4 : conférer à l'enfant et au jeune les moyens d'assurer une plus grande maîtrise sur sa propre santé et d'améliorer celle-ci

enjeux	exemples d'actions	perspectives
<ul style="list-style-type: none"> l'éducation à la santé est un vecteur essentiel de prévention les actions favorisant le développement du goût, la connaissance des principes de l'équilibre alimentaire et l'activité physique permettent de prévenir obésité et maladies la connaissance par les enfants et les jeunes des conséquences des comportements à risque facilite leur prévention 	<ul style="list-style-type: none"> bien voir, bien entendre, bien parler, avoir des dents saines : axes prioritaires de l'action santé du Programme de Réussite Educative sensibilisation à l'hygiène dentaire et prévention des caries dentaires par un brossage systématique des dents après le repas pour les enfants de grande section maternelle présentation d'un spectacle et d'outils pédagogiques pour la prévention des risques auditifs mise en place de pédibus entre la maison et l'école ateliers menus-enfants, réalisation de jardins scolaires ou associatifs, présentation des légumes, ateliers cuisine, actions de lutte contre le gaspillage alimentaire pour sensibiliser les enfants à l'équilibre alimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> mise en place de parcours santé : suivi des acquisitions et des expériences d'éducation à la santé menées par l'enfant pendant sa scolarité à partir des compétences des personnels de cuisine, faire connaître les produits et ingrédients dans leur diversité et sensibiliser à l'équilibre alimentaire développer des actions "gestes postures" pendant les TAP former les équipes de restauration à la connaissance des risques allergiques



III. LES 3 PRIORITÉS DU PROJET ÉDUCATIF GLOBAL DE LA VILLE DE CAEN

3. Porter une attention particulière aux enfants et aux jeunes les plus en difficulté et/ou en situation de handicap ou d'exclusion

Objectif n°1 : favoriser un accès à l'offre éducative pour les publics les plus éloignés		
enjeux	exemples d'actions	perspectives
<ul style="list-style-type: none"> • les publics les plus éloignés des offres socioéducatives le sont notamment par une connaissance incomplète des propositions, des aides et des accompagnements • l'identification de personnes ressources, mobilisées sur un accueil de qualité et accompagnant les familles est un vecteur important d'accessibilité <ul style="list-style-type: none"> • sensibiliser toutes les structures, clubs et associations à cette démarche proactive d'accueil • la variété des tarifs, y compris pour un même type de service ou de proposition (ex : garderie périscolaire, football, MJC), est source d'inégalité 	<ul style="list-style-type: none"> • Les ateliers de découverte des temps péri-éducatifs sont ouverts et gratuits pour tous les enfants des écoles publiques de la Ville • Les enfants des quartiers prioritaires bénéficient d'une heure de TAP complémentaire par semaine • mise en place de tickets loisirs et de « pass culture loisirs » dans les MJC et centres d'animation pour faciliter la participation des enfants et des jeunes • mise en place de "pass épargne" pour anticiper le budget d'inscription des enfants aux activités extrascolaires à la MJC du Chemin Vert (action du PRE) • mise en place d'une grille au quotient familial sur une échelle commune dans les centres de loisirs • pratiques culturelles accessibles au sein des quartiers : salles culturelles de proximité, MJC, bibliothèques... 	<ul style="list-style-type: none"> • différencier les moyens alloués aux écoles en fonction des besoins • adapter les budgets transports des écoles à l'éloignement par rapport au centre-ville • mieux utiliser et valoriser l'action des bibliothèques dans les quartiers <ul style="list-style-type: none"> • généraliser le "pass épargne" dans les principales associations socioculturelles ou sportives de la Ville • faciliter l'accès des enfants des quartiers prioritaires aux équipements culturels et sportifs caennais (Conservatoire, patinoire...)

Objectif n°2 : développer un accueil de qualité pour les enfants en situation de handicap		
enjeux	exemples d'actions	perspectives
<ul style="list-style-type: none"> • questionnement des équipes sur les possibilités d'inclusion des enfants handicapés sur les temps périscolaires (pause méridienne, TAP) et dans les centres de loisirs • difficultés dans l'accueil des enfants dont le comportement est perturbé par le handicap 	<ul style="list-style-type: none"> • création d'une unité d'enseignement pour enfants autistes de 3 à 6 ans à l'école Michel Trégoire • formation régulières des ATSEM et agents polyvalents à l'accompagnement des enfants handicapés • budget dédiés à l'acquisition de matériel spécialisé • mise en place d'un protocole d'accueil à destination des référents scolaires, qui repose notamment sur une association des familles <ul style="list-style-type: none"> • présence renforcée d'animateurs sur les temps périscolaire dans les écoles avec "ULIS école" (ex-CLIS) • formation de référents scolaires à la langue des signes • accompagnement des parents dans les démarches d'accueil de leur enfant en classe spécialisée 	<ul style="list-style-type: none"> • inviter les référents scolaires à certaines réunions des équipes de suivi de la scolarisation des enfants handicapés • associer les garderies périscolaires et les enseignants à la définition d'un protocole d'accueil commun avec les temps périscolaires <ul style="list-style-type: none"> • favoriser la mise en place d'activités péri-éducatives adaptées dans les écoles qui accueillent plusieurs enfants avec des handicaps proches • mise en place d'une formation commune sur l'accueil des enfants handicapés et le lien avec les familles, entre les responsables des accueils extrascolaires et les référents scolaires



LE PROJET ÉDUCATIF GLOBAL 2015-2020 DE LA VILLE DE CAEN

Objectif n°3 : apporter une attention particulière aux jeunes filles et à la mixité filles/garçons		
enjeux	exemples d'actions	perspectives
<ul style="list-style-type: none"> • moindre participation des jeunes filles aux propositions de loisirs, vacances et projets collectifs dans certains quartiers • séparation des participants aux activités par genre, en partie sous l'effet de préjugés et stéréotypes <ul style="list-style-type: none"> • malgré un niveau de réussite scolaire plus important que les garçons, les jeunes filles choisissent des filières de formation moins porteuses et moins variées et ont plus de difficultés d'insertion sur le marché du travail 	<ul style="list-style-type: none"> • formation d'équipes mixtes d'animateurs socioéducatifs pour accueillir plus facilement les jeunes garçons et les jeunes filles 	<ul style="list-style-type: none"> • développer les pratiques de sport ou d'activités de loisirs mixtes • sensibiliser les jeunes filles aux actions et aux formations scientifiques et techniques <ul style="list-style-type: none"> • valoriser les parcours de réussite des jeunes filles

Objectif n°4 : permettre à chacun d'appréhender les nouvelles technologies		
enjeux	exemples d'actions	perspectives
<ul style="list-style-type: none"> • combler le retard des écoles caennaises en termes d'équipement numérique • l'éducation à l'usage du numérique est devenue indispensable 	<ul style="list-style-type: none"> • mise en place d'ateliers sur les temps péri-éducatifs • présence de trois espaces publics numériques dans les MIC/centres d'animation caennais avec des programmes de formation • accès gratuit et accompagné au numérique dans les bibliothèques de quartiers, au Centre Régional d'Information Jeunesse et au Point d'Information Jeunesse de la Grâce de Dieu <ul style="list-style-type: none"> • ateliers « petits reporters » à la Grâce de Dieu 	<ul style="list-style-type: none"> • élaboration d'un plan de développement du numérique dans les écoles • formation des enseignants et des animateurs pour une éducation des enfants et des jeunes à la lecture des images et à un usage critique du numérique • généraliser les échanges entre familles et professionnels sur les opportunités et risques du numérique

Objectif n°5 : apporter une attention particulière aux enfants et aux jeunes qui se mettent en situation d'exclusion à cause de leurs propres comportements		
enjeux	exemples d'actions	perspectives
<ul style="list-style-type: none"> • équipes éducatives parfois démunies face aux comportements de certains enfants et jeunes • besoin de modalités communes de prise en compte pour une meilleure cohérence éducative • résoudre les problématiques de comportements individuels qui peuvent mettre en échec les équipes et projets collectifs 	<ul style="list-style-type: none"> • sur les temps péri-éducatifs, mise en place de contrats d'engagement réciproque enfant/famille/équipe Ville <ul style="list-style-type: none"> • sur certains quartiers, organisation d'ateliers et échanges interprofessionnels pour une réponse éducative cohérente et concertée 	<ul style="list-style-type: none"> • partager les modes d'intervention et les actions menées en direction de ces enfants et jeunes avec les acteurs des temps péri- et extrascolaires <ul style="list-style-type: none"> • renforcer le rôle du référent dans l'échange avec les familles • responsabiliser et donner un rôle aux enfants concernés pour la définition et l'application des règles communes • faire connaître et former aux pratiques éducatives qui se montrent efficaces pour réguler les groupes et aider les enfants dont le comportement est perturbé



III. LES 3 PRIORITÉS DU PROJET ÉDUCATIF GLOBAL DE LA VILLE DE CAEN

4) Le Projet Éducatif Territorial (PEdT) et le Programme de Réussite Educative (PRE), outils complémentaires renforçant le PEG

Le rôle du PEdT au sein du Projet Éducatif Global

Dans le cadre de la Loi de refondation de l'École (décret n°2014-457 du 7 mai 2014) instaurant de nouveaux rythmes scolaires, le Projet Éducatif Territorial (PEdT) de la Ville de Caen constitue un cadre commun de travail construit et partagé par les acteurs éducatifs du territoire, pour les enfants des classes maternelles et élémentaires des 31 sites scolaires publics du territoire caennais. Il s'inscrit dans la durée, avec une première mise en œuvre dès la rentrée 2013-2014 et des ajustements et approfondissements depuis la rentrée 2015-2016.

Fort des dynamiques associatives locales, du maillage partenarial issu des diagnostics de territoires et de la capacité à mobiliser les services de la Ville en transversalité, le PEdT a vocation à offrir un parcours d'activités périscolaires de qualité respectueux des rythmes et besoins des enfants. Il doit permettre de légitimer l'ensemble des acteurs, de reconnaître l'importance des temps périscolaires en complément des temps scolaires et d'adopter une approche concertée et cohérente dans la journée de l'enfant-élève. Le PEdT s'intègre pleinement au Projet Éducatif Global en proposant aux enfants des écoles publiques des activités en lien avec les trois priorités du PEG :

- **au regard de la priorité n°1** : favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble

L'apprentissage de la vie citoyenne, l'éducation à l'environnement, au développement durable, à la santé, etc. sont favorisés en s'appuyant sur des situations vécues et en plaçant l'enfant en situation d'acteur. Les actions éducatives mises en œuvre dans le cadre du PEdT lui permettent d'appréhender le sens de l'intérêt public et de la responsabilité, afin qu'il puisse s'intégrer pleinement dans la société dans laquelle il vit.

Les propositions d'activités comme « joue à construire ta ville » ou « à la découverte du monde » sont des moyens pour l'amener à se questionner sur les valeurs et grands enjeux de société. Cette thématique est également présente dans des outils élaborés par les services de la Ville, telle que la charte des engagements réciproques reconduite chaque année avec les partenaires de l'Éducation Nationale.

- **au regard de la priorité n°2** : accompagner l'enfant et le jeune dans la construction de son avenir, de son parcours de vie, de son épanouissement personnel

Au-delà des connaissances scolaires, l'approfondissement de compétences telles que le développement du savoir-faire et du savoir-être ainsi que la stimulation de la curiosité des enfants sont recherchées. Ainsi, les ateliers proposés dans le cadre de l'éveil aux différentes cultures, langues ou activités sportives et culturelles favorisent la concentration, l'écoute, l'autonomie, le goût du travail et de l'effort à des fins de réussite tant sur un plan individuel que collectif.



LE PROJET ÉDUCATIF GLOBAL 2015-2020 DE LA VILLE DE CAEN

D'autres activités favorisant les liens intergénérationnels dans le cadre des temps d'activités péri-éducatives (TAP) ou par le biais des projets éducatifs scolaires permettent également une ouverture au monde à partir d'actions concrètes empruntes de sens pour les enfants.

● **au regard de la priorité n°3** : porter une attention particulière aux enfants et aux jeunes les plus en difficulté et/ou en situation de handicap ou d'exclusion

Les actions initiées dans le cadre du PEdT s'adressent à tous les enfants du territoire dans un esprit d'équité. A partir de la rentrée scolaire 2015-2016, cette équité a été renforcée en proposant une heure supplémentaire

d'activités péri-éducatives aux enfants de douze écoles identifiées comme prioritaires.

Une attention particulière est également portée aux enfants en situation de handicap qui bénéficient de services adaptés pour rejoindre l'école de leur quartier et les autres services de droit commun. Cette diversité favorise l'enrichissement de tous, rappelant à chacun les valeurs du vivre ensemble dans la différence. L'apprentissage de la langue des signes proposé pendant les TAP dans plusieurs écoles et l'implantation d'une classe maternelle pour enfants autistes à l'école Michel Trégore à la rentrée 2015-2016 sont à cet égard des exemples marquants.



III. LES 3 PRIORITÉS DU PROJET ÉDUCATIF GLOBAL DE LA VILLE DE CAEN

La place du PRE au sein du Projet Éducatif Global

Le Programme de Réussite Educative (PRE) prend racine dans les volets 15 et 16 du Plan de Cohésion Sociale issu de la Loi Borloo et s'inscrit pleinement dans la troisième priorité du PEG en tant que volet individualisé d'accompagnement d'enfants caennais.

Le PRE a vocation à accompagner les enfants et adolescents de 2 à 16 ans et leur famille présentant des signes de fragilité, en prenant en compte l'ensemble de leur environnement. Les équipes pluridisciplinaires du PRE analysent les situations identifiées par les acteurs des territoires en géographie prioritaire et proposent aux enfants et familles des parcours personnalisés et coordonnés en mobilisant de multiples leviers (découverte de pratiques sportives et artistiques, accès aux soins, accompagnement à la scolarité, accès aux droits, etc.).

Porté par la Ville, en appui sur les membres du conseil consultatif (le CCAS, la CAF, le Conseil départemental, l'Education Nationale, l'État et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale), le PRE s'inscrit pleinement dans la dynamique partenariale voulue par le Projet Éducatif Global.

Les actions mises en places dans le cadre du PRE sont avant tout individuelles. Par exemple, si une problématique d'accès aux droits ou aux soins est identifiée, les propositions faites aux familles permettent un accompagnement vers des rendez-vous chez des médecins spécialisés, une mise à jour des droits, l'acquisition de lunettes, etc.

Mais lorsque des problématiques récurrentes sont repérées au sein des parcours personnalisés, des projets à vocation collective sont construits. Ces projets sur mesure sont élaborés avec les partenaires concernés d'un territoire afin d'imaginer des réponses adaptées aux diagnostics partagés, tels que :

- « Cartables en vacances » (préparation de l'entrée au CP) ;
- « Evasion révision » (préparation à l'entrée en 6^e à travers un séjour avec hébergement) ;
- « Intersections » (action spécifique pour la rentrée au CP sur le quartier de la Guérisnière) ;
- « Aisance langagière » (stimulation du langage pour des enfants de grande section de maternelle).



B. Le Projet Jeunesse et Vie Étudiante 2015-2020 de la Ville de Caen

- I. Présentation du Projet Jeunesse et Vie Étudiante caennais
- II. Élaboration et suivi du Projet Jeunesse et Vie Étudiante
- III. Entre 11 et 17 ans : 2 priorités fortes
- IV. Entre 18 et 25 ans : 3 priorités fortes





LE PROJET JEUNESSE ET VIE ÉTUDIANTE 2015-2020 DE LA VILLE DE CAEN

I. Présentation du Projet Jeunesse et Vie Étudiante caennais

1. A qui s'adresse une politique jeunesse ?

Pour construire une politique en direction de la jeunesse, il est nécessaire de s'entendre sur le terme clé, celui de « jeunesse ».

La jeunesse n'est pas une notion aisée à définir. En tant que classe d'âge, elle est elle-même découpée en plusieurs sous-groupes : les pré-adolescents, les adolescents, les étudiants et les jeunes adultes. La jeunesse peut ainsi être considérée au sens large comme une période de transition reliant l'enfance à l'entrée dans la vie adulte.

Celle-ci a beaucoup évolué ces dernières années. La fin des études, l'obtention d'un emploi stable, la décohabitation, la mise en couple se font plus tardivement et sont déconnectés les uns des autres. Cette « transition » dure donc de plus en plus longtemps et constitue désormais une période de vie à part entière.

Cette transition entre l'enfance et l'âge adulte se fait dans un contexte de mutations sociétales, économiques et culturelles fortes. Celles-ci touchent certes l'ensemble de la population, mais plus encore les individus dans une phase de construction identitaire et qui préparent leur entrée sur le marché du travail.

Le rapport des jeunes au monde évolue également, en ce qu'ils ont un fort degré d'autonomie de plus en plus tôt : ils accèdent de manière indépendante aux médias, aux savoirs ; ils inventent de nouveaux modes de socialisation notamment à travers les réseaux sociaux ; ils s'adaptent et contribuent à une évolution des repères familiaux ; ils testent différents modèles, différents codes, pour trouver leur propre équilibre identitaire. Pour autant, les jeunes n'ont jamais été aussi dépendants matériellement, tant en ce qui concerne le niveau d'accompagnement que sa durée.

Au-delà de ces évolutions générales, la jeunesse est avant tout plurielle : selon l'âge, le sexe, les ressources financières, le parcours scolaire... Cette pluralité invite à considérer la jeunesse dans toute sa diversité et à avoir une approche transversale en s'intéressant à plusieurs thématiques : l'éducation et la formation bien sûr, mais aussi la santé, le sport, la culture, la mobilité, la citoyenneté, etc.

Le Projet Jeunesse et Vie Étudiante de la Ville de Caen s'inscrit dans ce contexte global et complexe. Il s'attache à agir sur les éléments qui contribuent à une fragilisation des jeunes, mais aussi à valoriser leurs investissements, leurs capacités propres, leur créativité et la richesse de leur regard sur le monde.



I. PRÉSENTATION DU PROJET JEUNESSE ET VIE ÉTUDIANTE CAENNAIS

2. Enjeux du Projet Jeunesse et Vie Etudiante caennais

Le Projet Jeunesse et Vie Etudiante doit permettre de répondre aux besoins des jeunes entre 11 et 25 ans en adoptant des approches différenciées selon les classes d'âge, les individus ou les groupes, leurs besoins et leurs codes. Il prend tout son sens dans sa complémentarité avec le Projet Éducatif Global, qu'il vienne à ses côtés (pour les jeunes de 11 à 17 ans) ou après lui (pour les jeunes de 18 à 25 ans).

Le Projet Jeunesse et Vie Etudiante participe à l'épanouissement des jeunes, favorise leur mobilité, concourt à leur permettre de se divertir, contribue à leur apprentissage puis à leur investissement dans la vie sociale et dans l'exercice de leur citoyenneté en leur permettant de s'informer, de s'exprimer, de prendre part au débat et de s'engager. C'est une politique de proximité, ce qui lui permet de mobiliser les jeunes pour sa conception et sa mise en œuvre.

Les jeunes doivent être les acteurs de ce Projet Jeunesse et Vie Etudiante. Ne pas parler pour les jeunes mais introduire un dialogue avec eux directement ou par la médiation des éducateurs, animateurs ou enseignants est un gage de compréhension de leurs véritables besoins. Être à l'écoute et favoriser l'expression et la diffusion de leur parole, créer avec eux des outils pour débattre et participer, leur donner la possibilité de faire des choix favorisent leur formation et leur engagement citoyen.

Le Projet Jeunesse et Vie Etudiante est aussi une clef essentielle de développement de notre territoire : une jeunesse qui s'y sent bien est susceptible d'avoir envie d'y rester ou de revenir s'y installer. Il convient donc de faire en sorte que l'ensemble des jeunes deviennent des ambassadeurs de leur territoire, qu'ils deviennent les actifs et les familles qui feront le Caen de demain, ou qu'en changeant de lieu de vie ils continuent néanmoins de faire connaître et de valoriser leur ville d'origine.

Plus globalement, la formalisation d'un Projet Jeunesse et Vie Etudiante est le marqueur d'une ambition politique forte, un signal qui doit permettre de stimuler les initiatives des jeunes, du tissu associatif, des services municipaux et de leurs partenaires. Au-delà des enjeux de formation, d'animation et de loisirs, les questions de jeunesse doivent en effet être pensées de façon transversale et multi-partenariale, en lien avec de nombreuses thématiques (transports, aménagement du territoire, équipements, sécurité, santé, etc.). Le Projet Jeunesse et Vie Etudiante offre ainsi un cadre permettant de mobiliser toutes les énergies dans le sens des priorités définies, de garantir la cohérence des actions menées, de les valoriser et de les évaluer.



LE PROJET JEUNESSE ET VIE ÉTUDIANTE 2015-2020 DE LA VILLE DE CAEN

3. Objectifs-clefs du Projet Jeunesse et Vie Etudiante

Le rôle de la Ville dans le cadre du Projet Jeunesse et Vie Etudiante est de mettre en œuvre les conditions favorables à l'épanouissement et à la réussite des jeunes durant cette période intense et fondamentale. La jeunesse est une richesse, une source de dynamisme et de créativité. L'ambition de la Ville est ainsi de faire de cette période-clef une phase d'impulsion réussie pour chaque jeune citoyen. En ce sens, en lien avec les valeurs fondamentales décrites en préambule de ce document, quatre grands objectifs peuvent être identifiés :

Offrir des réponses adaptées aux besoins de chacun

Le Projet Jeunesse et Vie Etudiante vise l'équité, plutôt que l'égalité stricte : faire plus pour les jeunes qui en ont le plus besoin. Il est essentiel de prendre en compte l'hétérogénéité des situations et des besoins des jeunes, en faisant des propositions spécifiques selon leur âge, leur situation scolaire ou professionnelle, leur parcours, leurs comportements, leur état de santé, etc.

Combattre les discriminations et aider les jeunes à devenir des citoyens avertis

La Ville doit jouer un rôle d'impulsion et de conviction auprès de tous les acteurs du ter-

ritoire où une discrimination – quelle qu'elle soit – pèse encore : accès à la formation et à l'emploi, au logement, aux loisirs, etc. Plus encore, l'apprentissage de la citoyenneté dans tout ce qu'elle sous-tend en termes d'accès à l'information, d'esprit critique, d'analyse, etc. est l'objectif majeur de ce Projet Jeunesse et Vie Etudiante.

Aider les jeunes à se réaliser, les accompagner vers l'autonomie et l'indépendance

L'aide et l'encouragement à la mobilité sont à cet égard des priorités. La mobilité est un facteur crucial d'intégration et d'autonomie des jeunes. Encourager la mobilité, c'est favoriser la découverte d'autres cultures, d'autres loisirs, d'autres formations. Encourager la mobilité, c'est surtout favoriser l'accès à l'emploi, donc l'autonomie des jeunes.

Protéger, donner un cadre aux jeunes

Le contexte dans lequel les jeunes ont à se construire, la tentation de « tester les limites », les difficultés rencontrées, la fragilisation de certains parcours peuvent constituer autant de risques pour les jeunes, les conduisant parfois à des problèmes d'addictions voire de petite délinquance. Dans de nombreux cas, une action menée auprès d'eux dans des lieux adaptés, via des pairs ou des professionnels capables d'une écoute compréhensive, peut constituer une prévention efficace.



LE PROJET JEUNESSE ET VIE ÉTUDIANTE 2015-2020 DE LA VILLE DE CAEN

II. Élaboration et suivi du Projet Jeunesse et Vie Étudiante

1. Quatre champs d'actions distincts à l'origine du Projet Jeunesse et Vie Étudiante

Le Projet Jeunesse et Vie Étudiante de la Ville de Caen s'appuie sur de nombreuses années de travail déjà mené par différents partenaires dans quatre champs d'actions jusqu'alors isolés :

- En ce qui concerne la **partie jeunesse** à proprement parler, le Projet se base sur un diagnostic global réalisé en 2010 et partagé avec les acteurs, à partir duquel des propositions ont été construites en groupes de travail sur les thématiques « emploi, mobilité » et « culture, sports, loisirs et citoyenneté ».
- Sur le **plan de la vie étudiante et de l'enseignement supérieur**, la Ville a depuis plusieurs années développé son soutien aux initiatives étudiantes, ses relations avec les acteurs de l'enseignement supérieur et assumé une part de plus en plus importante dans l'organisation et l'encadrement du carnaval étudiant, qui constitue un marqueur national fort, symbole du dynamisme de Caen.
- Le soutien apporté aux acteurs du **monde socio-éducatif**, en particulier aux MJC et centres d'animation, est également le fruit d'un travail partenarial très ancré, et qu'il convient de poursuivre à partir d'objectifs partagés entre la Ville et les associations. Celles-ci s'adressent aux enfants, adolescents et jeunes adultes de plusieurs façons : l'intervention lors des temps d'activités pé-

riscolaires depuis la réforme des rythmes scolaires ; l'organisation d'actions socioéducatives dans le cadre de « locaux ados », de centres de vacances, d'accompagnement de projets collectifs ; des pratiques régulières de loisirs sportifs et culturels ainsi que la préparation et la participation à des événements culturels et de vie sociale ; mais aussi l'intégration de jeunes employés, puisqu'elles accueillent chaque année environ 600 jeunes de 17 à 25 ans au travers de contrats d'engagement éducatif qui sont souvent l'occasion d'un premier travail rémunéré et d'une expérience professionnelle d'animation enrichissante.

- Enfin, la Ville a développé une **politique de prévention de la délinquance** comprenant un axe éducatif affirmé et se traduisant par des partenariats et opérations novatrices, qui ne demandent qu'à être poursuivis, évalués et renforcés.



LE PROJET JEUNESSE ET VIE ÉTUDIANTE 2015-2020 DE LA VILLE DE CAEN

2. Une démarche cohérente et ambitieuse au service de la jeunesse

Le Projet Jeunesse et Vie Etudiante de la Ville de Caen est le fruit d'une démarche de plus d'un an, qui a pris des formes variées : nombreuses réunions projets entre techniciens et entre groupes d'élus référents ; rencontres régulières, collectives ou individuelles, avec les présidents et directeurs des structures socioéducatives ; rencontres avec l'ensemble des partenaires travaillant en lien avec la jeunesse ; échanges lors de réunions de municipalités, etc.

Le parti-pris de ce Projet Jeunesse et Vie Etudiante est d'adopter une démarche résolument volontariste, de considérer la jeunesse comme une « ressource » pour le territoire. Il s'agit par-là de reconnaître que les jeunes sont riches de potentialités qui ne demandent qu'à s'exprimer, que le territoire doit savoir repérer et encourager, mais aussi encadrer. Encourager et accompagner les initiatives individuelles et collectives, les inciter à s'inscrire dans une démarche de projet et de participation à la vie publique sont autant de leviers pour reconnaître leur rôle d'acteurs dans la ville.

Pour construire une démarche aboutie et cohérente, la Ville de Caen a choisi de rassembler les compétences au sein d'une équipe dédiée. Cette équipe a vocation à assurer le lancement, le suivi, l'évaluation et l'évolution de ce Projet. C'est une première au sein de la Ville de Caen : une Direction de la Jeunesse et de la Vie Etudiante a été officiellement créée le 1^{er} octobre 2015.



LE PROJET JEUNESSE ET VIE ÉTUDIANTE 2015-2020 DE LA VILLE DE CAEN

III. Entre 11 et 17 ans : 2 priorités fortes

L'action de la Ville sur la tranche d'âge 11-17 ans est avant tout portée par les structures socioéducatives de notre territoire.

Les relations entre la Ville et les MJC et centres d'animation s'inscrivent dans une démarche transversale et cohérente sur l'ensemble de la ville. Ces relations sont anciennes et marquées par un engagement commun autour de l'accompagnement et de la participation des jeunes. Les neuf MJC et centres d'animation conventionnés avec la Ville sont répartis sur le territoire. Elles offrent aux habitants, quels que soient leurs quartiers, la possibilité de découvrir et de pratiquer des activités culturelles, sportives et de loisirs variées.

Les MJC et centres d'animation renforcent ainsi le lien social et la solidarité en facilitant les rencontres et les liens intergénérationnels. Elles participent à l'animation et au développement des différents quartiers de notre ville. Elles visent à la formation globale de l'individu, l'aidant à comprendre le monde en s'y situant comme citoyen responsable et en s'y épanouissant. Elles agissent auprès des enfants et des jeunes dans le cadre d'une action éducative partenariale soucieuse de cohérence, de continuité et de qualité.

La convention 2016-2018 qui sera signée entre les structures socioéducatives et la Ville doit permettre de démontrer l'apport indispensable des MJC et centres d'animation. Grâce à ce partenariat continuellement réaffirmé, la Ville de Caen reconnaît aux MJC et centres d'animation un rôle déterminant dans la vie de la cité, le renforcement du lien social et l'action envers les jeunes. La convention 2016-2018 marque une nouvelle étape en définissant les conditions matérielles et financières de l'aide apportée par la Ville aux MJC et centres d'animation pour les trois prochaines années, en lien avec le Projet Éducatif Global, le Projet Jeunesse et Vie Étudiante et les projets des différentes directions de la Ville (notamment sport et culture, mais aussi le contrat local de santé, l'agenda 21, etc.).



LE PROJET JEUNESSE ET VIE ÉTUDIANTE 2015-2020 DE LA VILLE DE CAEN

1. Priorité n°1 : rendre accessibles et attractives les propositions d'accueil et de loisirs des jeunes

OBJECTIF N°1

Adapter les propositions aux besoins des jeunes

Une politique à destination de la jeunesse doit toujours être guidée par la nécessité de répondre aux besoins des jeunes en général et d'adapter les propositions aux besoins de chacun. Devenir un territoire en complète adéquation avec les besoins et envies de sa jeunesse est un défi à relever.

> **Exemple d'action** : poursuivre le travail de tarification adaptée.

Ce travail a été engagé depuis quelques années, il convient de le poursuivre et de le généraliser.

OBJECTIF N°2

Renforcer les liens entre les acteurs de proximité de l'action jeunesse

Le nombre d'acteurs agissant en direction de la jeunesse est important. Question souvent transversale, l'enjeu de la jeunesse mobilise. Le rôle de la Ville est de permettre la coordination de l'ensemble de ces partenaires et de les accompagner pour mieux travailler ensemble.

> **Exemple d'action** : faciliter les échanges et projets conjoints entre les collèges, les lycées, les associations socioéducatives, sportives, culturelles, les pôles de vie de quartiers, le service d'action préventive, etc. par des groupes de travail territoriaux, en proximité des actions menées.

Ce réseau permettra de réaliser des retours d'expériences et des échanges de bonnes pratiques, ainsi que de travailler sur les synergies possibles entre les différentes structures de la Ville.



III. ENTRE 11 ET 17 ANS : 2 PRIORITÉS FORTES

2. Priorité n°2 : favoriser les conditions de l'autonomie des jeunes en développant des actions transversales de proximité

OBJECTIF N°1

Donner la possibilité aux jeunes de s'exprimer, de débattre, de participer, de faire des choix

Permettre aux jeunes d'accéder à l'autonomie et à l'indépendance en devenant des adultes à part entière est un des enjeux forts pour la Ville. Chaque jeune doit être regardé comme une personnalité à part entière dans son acception globale, comme tout individu, avec les mêmes droits et les mêmes possibilités d'évolution. En ce sens, chaque jeune doit être respecté pour ce qu'il est, et il convient, dès lors, de le faire avancer vers l'autonomie à son rythme et selon son vécu.

> **Exemple d'action n°1** : créer des comités des jeunes.

Le but de ces comités est d'associer les jeunes à la vie citoyenne afin de les préparer aux responsabilités de leur vie de citoyens, qu'ils auront à cœur d'assumer. Cette expérience est déjà menée par la MJC du Chemin Vert et pourrait être étendue à d'autres structures de la Ville. Ces comités des jeunes ont essentiellement un rôle éducatif.

> **Exemple d'action n°2** : développer l'action culturelle dans les quartiers.

Faire participer les jeunes à l'action culturelle peut prendre de multiples formes, par exemple la mise en place de résidences artistiques en partenariat avec les MJC, à l'image de ce qui a été réalisé avec les MJC de la Guérinière, du Chemin Vert et Tandem. L'objectif est de développer une action culturelle dans les quartiers dans une dynamique intergénérationnelle et de rapprochement avec les publics éloignés de la culture.

OBJECTIF N°2

Conforter le vivre ensemble grâce à des démarches inter-quartiers et intergénérationnelles.

Mettre en réseau les projets menés dans les différents quartiers de la ville et les démarches entreprises par nos différentes structures permet des échanges de bonnes pratiques utiles et éventuellement la généralisation de certains projets à l'ensemble de la ville.

Le champ intergénérationnel renvoie quant à lui avant tout à la question de la transmission au travers de la rencontre – rencontre de l'autre, différent parce qu'issu d'une génération différente – et de la filiation. Le vieillissement de la population et le passage de 3 à 4 générations génèrent de nouveaux besoins sur les territoires et obligent à repenser la cohésion sociale en faisant de la solidarité entre les âges un nouvel enjeu territorial. Terme actuellement en vogue pour qualifier de nombreux projets visant à renforcer les liens sociaux entre générations et à favoriser la transmission de savoirs et de mémoires, l'intergénérationnel recouvre ainsi une grande variété de réalités, d'actions et d'objectifs.

> **Exemple d'action** : créer des jardins partagés entre enfants, jeunes et adultes.



LE PROJET JEUNESSE ET VIE ÉTUDIANTE 2015-2020 DE LA VILLE DE CAEN

IV. Entre 18 et 25 ans : 3 priorités fortes

1. Priorité n°1 : considérer les jeunes comme des citoyens à part entière

OBJECTIF N°1

Etablir et maintenir un contact permanent avec les jeunes

Il est important que la société sache être à l'écoute des besoins et souhaits de sa jeunesse, même si celle-ci ne s'exprime pas nécessairement via les canaux traditionnels et selon les codes établis. La Ville doit rechercher les moyens d'entrer en contact avec elle, aller sur les mêmes terrains, adapter en permanence ses habitudes de travail et ses moyens de communication.

> **Exemple d'action n°1** : organiser une rencontre annuelle avec les associations étudiantes, les partenaires de la jeunesse et les jeunes conseillers de quartier.

L'animation de la politique jeunesse implique des échanges réguliers entre les acteurs du territoire et les jeunes eux-mêmes. L'enjeu est de concrétiser et suivre la mise en œuvre de projets et actions répondant aux besoins des jeunes et aux problématiques rencontrées par les acteurs.

> **Exemple d'action n°2** : assurer une présence quotidienne dans les quartiers prioritaires et généraliser les cellules de veille pré-ados/ados.

S'inscrivant dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), les cellules pré-ados/ados ont pour objectif de repérer et analyser les tensions sur le territoire de la ville, de définir les actions de prévention ou de répression à mettre en œuvre et d'identifier les individus et notamment les jeunes exposés à la délinquance afin de formuler des préconisations d'interventions spécifiques.

> **Exemple d'action n°3** : développer une application mobile interactive pour jeunes et étudiants.

Caen est reconnue nationalement pour la qualité de sa vie étudiante : elle a même été désignée 1^{ère} ville française dans ce domaine en 2015 par le magazine L'Étudiant. Pour conforter cette renommée, améliorer le service proposé aux étudiants et répondre à leur demande croissante d'informations et de services, une application mobile pour jeunes et étudiants est actuellement à l'étude, en lien avec les différents partenaires concernés (Université, établissements d'enseignement supérieur, CROUS, etc.).



IV. ENTRE 18 ET 25 ANS : 3 PRIORITÉS FORTES

OBJECTIF N°2

Favoriser et valoriser l'engagement citoyen des jeunes

Caen est riche de son tissu associatif et des initiatives de tous ses habitants. L'investissement de nouveaux bénévoles est un enjeu de taille pour le développement des associations caennaises. L'intégration de jeunes aujourd'hui garantit l'essor du mouvement associatif demain. Une sensibilisation réciproque est ainsi essentielle, tant pour encourager les jeunes à cet engagement que pour permettre aux associations de mieux les accueillir.

Au-delà même de la participation associative, il est essentiel de faire connaître la pluralité des formes d'engagement possibles, afin que chaque jeune puisse trouver sa propre façon d'agir selon ses envies et convictions.

> Exemple d'action n°1 : soutenir les associations étudiantes.

Chaque année, la Ville apporte concrètement des aides financières et matérielles ainsi que du conseil en ingénierie aux associations étudiantes porteuses de projets.

> Exemple d'action n°2 : valoriser l'engagement des jeunes sous toutes ses formes par l'organisation d'une semaine de la citoyenneté.

Cette semaine de la citoyenneté, qui pourrait s'organiser en lien avec les priorités du Projet Éducatif Global, vise à valoriser les actions du groupe de travail « éducation à la citoyenneté » du CLSPD, à organiser des réunions inter-quartiers avec des jeunes conseillers de quartiers, à récompenser les jeunes les plus investis dans le domaine associatif, et plus généralement à valoriser toutes les actions visant à développer la participation et l'engagement citoyen des jeunes.

> Exemple d'action n°3 : favoriser le développement du service civique, en développant l'accueil de jeunes en service civique au sein de la Ville de Caen et de l'agglomération Caen la mer, pour la mise en œuvre de projets innovants.

> Exemple d'action n°4 : proposer un plan de réflexion, de formation et de valorisation de l'engagement des jeunes dans le monde associatif.

Ce plan d'envergure pourrait être composé de plusieurs étapes : organisation de temps de formation et de réflexion à la Maison des associations, développement d'indicateurs d'intégration des jeunes au sein des associations caennaises, création d'un label « Jeunesse Ville de Caen » et une charte d'accueil des jeunes dans les associations caennaises...



LE PROJET JEUNESSE ET VIE ÉTUDIANTE 2015-2020 DE LA VILLE DE CAEN

2. Priorité n°2 : apporter un cadre structurant et aider les jeunes à démarrer dans la vie de façon concrète

OBJECTIF N°1

Favoriser l'accès à l'autonomie et à l'emploi des jeunes

Les problématiques d'insertion sociale et professionnelle auxquelles les jeunes doivent faire face sont nombreuses et parfois difficiles à surmonter. Sans se substituer à l'accompagnement des professionnels du territoire, la Ville développe des actions, outils et repères pour leur permettre de trouver le bon interlocuteur et mieux connaître les dispositifs et aides dont ils peuvent bénéficier.

> **Exemple d'action n°1** : réduire le prix des transports en commun pour les jeunes.

Partant du constat que Caen fait partie des villes les moins attractives en terme de coût des transports en commun pour les jeunes, dû notamment à une hausse de 30% du tarif étudiant ces dernières années, un travail de fond sur l'accès aux transports en commun pour les étudiants a été lancé en 2015 et a vocation à se concrétiser dès 2016.

> **Exemple d'action n°2** : une bourse au permis de conduire.

La création d'une bourse au permis de conduire permet à des jeunes de 18 à 25 ans, inscrits à la Mission Locale et titulaires du code, de bénéficier d'une bourse quand leurs conditions de ressources personnelles et familiales leur permettent difficilement de financer leur apprentissage de la conduite. En échange de l'attribution de cette bourse, les jeunes bénéficiaires s'engagent à effectuer 40 heures de bénévolat dans une association de leur choix inscrite à la Maison des associations.

> **Exemple d'action n°3** : soutenir les dispositifs d'information sur les formations et l'orientation professionnelle, à l'image des Points Information Jeunesse (PIJ).

> **Exemple d'action n°4** : proposer des stages à « valeur ajoutée » pour les jeunes, des jobs étudiants adaptés (exemple du partenariat avec l'ESPE – école supérieure du professorat et de l'éducation) et des jobs d'été

> **Exemple d'action n°5** : utiliser les jumelages de la Ville pour ouvrir davantage de possibilités aux jeunes de parti à l'étranger.

> **Exemple d'action n°6** : soutenir les projets de création d'entreprise des jeunes (exemple du dispositif PEPITE d'entrepreneuriat étudiant).



IV. ENTRE 18 ET 25 ANS : 3 PRIORITÉS FORTES

OBJECTIF N°2

Prévenir les comportements à risque et la petite délinquance

La mise en œuvre de politiques de prévention et de sécurité efficaces, articulant approches préventive et répressive, implique la concertation et la coordination des différents acteurs (services de l'Etat, institutions judiciaires, collectivités territoriales, associations, etc.). Leur développement s'est donc naturellement inscrit dans le contexte de la politique de la ville, qui offre ce cadre partenarial et global, permet le décloisonnement et poursuit la recherche d'une plus grande cohésion sociale. Cette démarche de concertation se concrétise notamment par le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).

> Exemple d'action n°1 : les « Noktambules ».

Caen est une ville jeune et dynamique, en raison de sa forte population étudiante, de ses commerces et de sa programmation culturelle et artistique, qui se veut éclectique et fédératrice. Chaque jeudi, vendredi et samedi soir, les rues du centre-ville s'animent dès 19h, parfois jusqu'à l'aube. Pour prévenir les pratiques à risque, la Ville et la LMDE ont mis en place le dispositif des « Noktambules », dont l'objectif majeur est la construction d'un dialogue de proximité avec les passant(e)s, de préférence avant que ne débutent les moments de fêtes, afin d'aborder les questions liées à la consommation de psychotropes, aux pratiques sexuelles non protégées, ou encore aux effets d'une amplification sonore sur l'audition, tout en distribuant du matériel de prévention et de réduction des risques, pour une meilleure gestion publique de la fête.

> Exemple d'action n°2 : le Service d'Action Préventive (SAP).

Les actions de prévention spécialisée s'inscrivent dans le large champ des activités de la Mission de Protection de l'Enfance. Elles sont dirigées en priorité vers les jeunes de 13 à 25 ans des quartiers prioritaires, en état de rupture avec leur environnement ou en souffrance sociale. En 2015, la Ville a choisi d'élargir ce dispositif aux deux quartiers dits « en veille » dans le cadre du nouveau contrat de ville établi par l'Etat.

> Exemple d'action n°3 : la mise en place d'un dispositif de médiation sociale sur les quartiers de la Grâce de Dieu et de la Guérinière.

L'objectif de cette médiation sociale est simple : rétablir du lien social par une présence déambulatoire active dans les espaces publics et/ou ouverts au public. L'équipe de médiateurs a notamment pour mission de dialoguer avec les personnes ayant une attitude potentiellement problématique ou dangereuse sur l'espace public, en particulier les groupes de jeunes. Elle vise en ce sens également à prévenir et gérer les tensions repérées.



LE PROJET JEUNESSE ET VIE ÉTUDIANTE 2015-2020 DE LA VILLE DE CAEN

3. Priorité n°3 : permettre aux jeunes de s'épanouir dans une ville attractive et leur donner envie d'y rester

Avec plus de 25 000 étudiants, la dimension universitaire de Caen est indéniable. Elle bénéficie d'atouts importants reconnus nationalement, en premier lieu bien sûr la qualité de la vie étudiante. Parmi les nombreux critères de ces classements, la qualité de l'offre culturelle de notre territoire mérite d'être soulignée, en complément du dynamisme de l'offre sportive : deux cinémas d'Art et Essai (le Lux & le Café des Images), deux salles de musiques actuelles (le Cargö et le Big Band Café), deux grands festivals de musique (Beauregard et Nördik Impakt), plusieurs théâtres et de nombreux évènements (dont le festival de culture nordique « Les Boréales » et le salon du livre « Epoque ») tout au long de l'année. L'objectif de la Ville est de conforter ces nombreux atouts et de les développer afin de proposer aux jeunes une offre de loisirs toujours plus diversifiée.

OBJECTIF N°1

Accroître la notoriété de la Ville auprès des étudiants

Exemple d'action n°1 : donner de la visibilité à la qualité de l'enseignement supérieur et au dynamisme de la vie étudiante à Caen par des actions de marketing territorial ciblées et cohérentes à destination des lycéens et étudiants de toute la France.

> Exemple d'action n°2 : soutenir l'organisation annuelle du Carnaval des étudiants.

Caen possède le plus grand Carnaval étudiant d'Europe. Marqueur fort du dynamisme et de la jeunesse de notre territoire, la Ville a décidé d'augmenter son soutien au Carnaval 2015, tant sur un plan financier que logistique, afin de garantir la sécurité des participants. Ce soutien a vocation à se poursuivre pour les prochaines éditions.



IV. ENTRE 18 ET 25 ANS : 3 PRIORITÉS FORTES

OBJECTIF N°2

Permettre aux jeunes de découvrir et expérimenter de nouvelles activités

> **Exemple d'action n°1** : faire découvrir aux jeunes des activités sportives et culturelles décalées par l'organisation de soirées gratuites et originales.

Les « Nuits de... » constituent des soirées thématiques ludiques et participatives spécifiquement conçues à destination des jeunes. Elles proposent des activités originales plusieurs jeudis soirs dans l'année dans les équipements de la Ville de Caen ou de l'agglomération Caen la mer, telles que la « Nuit des sports », la « Nuit du jeu », la « Nuit de l'eau », la « Nuit de la glisse » et la « Nuit de l'imagination ». Ce dispositif a été renforcé en 2015 pour développer l'offre d'activités et le nombre de soirées.

> **Exemple d'action n°2** : créer l'opération « Caen accueille ses étudiants ».

Le principe de cette action est simple : proposer différentes animations sportives et culturelles lors de la rentrée universitaire pour faire découvrir Caen à ses nouveaux étudiants, français et étrangers. Ce projet sera mené en partenariat étroit avec les associations étudiantes, les établissements d'enseignement supérieur, les structures et associations culturelles et sportives.

> **Exemple d'action n°3** : renforcer la dynamique culturelle partenariale entre la Ville et l'Université par la création d'un volet culturel à la convention Ville-Université.

Cet approfondissement des relations contractuelles entre la Ville et l'Université vise à ce que la Ville puisse s'ouvrir encore davantage aux étudiants et trouve également toute sa place sur les campus caennais, par exemple en s'associant aux festivals « Les fous de la rampe » ou le « Tremplin Musique ».



Annexes du PEG

1. La fiche d'éligibilité des projets
2. Une application interne pour la réception et le traitement des projets
3. La fiche d'évaluation des projets
4. Exemple de fiche projet en lien avec la priorité n°1
5. Exemple de fiche projet en lien avec la priorité n°2
6. Exemple de fiche projet en lien avec la priorité n°3



Différents outils permettent la formalisation, le traitement et l'évaluation des projets proposés dans le cadre du Projet Éducatif Global.

1. La fiche d'éligibilité des projets

	Projet :	OUI	EN PARTIE	NON
P E R T I N E N T	projet en phase avec au moins une des orientations du PEG ville			
	orientations en phase avec le diagnostic du territoire (PVQ/ville)			
	associe des partenaires : institutionnels <input type="radio"/> scolaires <input type="radio"/> associatifs <input type="radio"/> familles <input type="radio"/>			
	cohérence de territoire par rapport aux différentes actions engagées			
	évaluation pensée en amont			
E D U C A T I F	accès des publics enfants et jeunes les plus éloignés aux sports, sciences et technique, pratiques culturelles, prévention santé...			
	enfants et jeunes acteurs et auteurs de leurs partiques, mis en situation de découvrir/comprendre/agir			
O P E R A T I O N N E L	objectifs clairs et réalistes			
	condition de mise en œuvre précisée			
	changement de comportements anticipés (décrits)			
	niveau d'exigence final indiqué			
	cohérence des financements avec chiffrage des coûts globaux			

Tout projet éligible devra ainsi être pertinent, éducatif et opérationnel.

2. Une application interne pour la réception et le traitement des projets

CAEN

Projets

Edition

sguenerie

x_peg

DESCRIPTION DU PROJET valider imprimer

Intitulé projet

Fiche action

Orientation

Objectif Général

Descriptif

Domaine Temps Type d'action

Pole ou direction de référence Pilote Territoire

Partenariat

Publics bénéficiaires

Début Mise en oeuvre Fin mise en oeuvre Budget global

Demande Subvention PEG Demande autre direction Budget N-1

SUIVI DES DECISIONS

Date CTV

Réunion élus

Municipalité

Conseil Municipal

Synthese Avis

Subvention accordée Subvention direction

Observ. subv.


Notificaton association Mandaté le

EVALUATION

Mise en oeuvre effective

Evaluation

<http://appliintranetv75.caen.fr/Peg/ListeProjets.aspx> Age Moyen Public filles Public garçons



Projets 21 projet(s)

Orientation Domaine

Objectif général Type d'action

Pole ou direction de référence Territoire

[afficher](#) [créer](#)

	Intitulé de l'action	Orientation générale	Domaine	Type d'action	Descriptif	Territoire	Pole ou direction de référence	Pilotage	Partenariat	Début de mise en oeuvre	Fin de mise en oeuvre
jeunesse	"LE HARAS DE LA PIERRE HEUZE"	Favoriser l'apprentissage de l...	CITOYENNETE	Deuxième année	Combattre les inégalités. Ouv...	PVQ Nord Est	Direction de l'Education	Centre d'animation AMVD et Pô...	L'ensemble des acteurs Pierre ...	01/07/2015	31/08/2015
jeunesse	"Rêves de Gosses"	Accompagner les enfants, les j...	CULTURE	Action nouvelle	Les Rotarys Clubs de Caen ains...	Projet Global Partenaires	Direction de l'Education	ROTARYS CLUB DE CAEN...	Ministère de la Défense, Minis...	04/12/2014	18/05/2015
jeunesse	A la découverte des arbres et du bois pour une approche éco responsable	Accompagner l'enfant, le jeune...	DEVELOPPEMENT DURABLE	Action nouvelle	Accompagner les enfants et le...	PVQ Rive Droite	PVQ Rive Droite	Centre de Loisirs Horizon Jeun...	L'association Art Itinérant,Le...	01/09/2015	30/06/2016
jeunesse	A l'école aussi je me brosse les dents ! 2015/2016	Accompagner l'enfant, le jeune...	SANTE	Troisième année	Permettre la mise en route de ...	Projet Global Ville	Dir. Développement Social Urbain	DSRS...	Education Nationale (directeur...	septembre 2015	juillet 2016
jeunesse	Animation familles /enfants sur l'école de la Haje Vigné	Favoriser l'apprentissage de l...	SOCIOCULTUREL		Créer, renforcer le lien déjà ...	PVQ Centre Sud Ouest	PVQ Centre Sud Ouest	En scène à Caen...	Ecole maternelle et élémentaire...	01/09/2015	31/12/2015
jeunesse	Création d'un pôle 11-14 ans - Centre d'Animation Clémenceau	Accompagner les enfants, les j...	SOCIO EDUCATIF	Action nouvelle	Combattre les inégalités. Ouv...	PVQ Nord Est	Direction de l'Education	Le Centre d'Animation Clémence...	Les différents partenaires ave...	01/01/2015	31/12/2015
jeunesse	DANSE A L'ECOLE 2015 - 2016	Accompagner l'enfant, le jeune...	CULTURE	Troisième année	Le principe de la « Danse à l'...	Projet Global Partenaires	Direction de la Culture	Centre Chorégraphique National...	CCN, Enseignants, DSDEN 14, Vi...	01/09/2015	30/06/2016
jeunesse	Festival petite enfance Folie Couverchef 2015 "on dirait que ma famille et moi..."	Favoriser l'apprentissage de l...	PARENTALITE	Deuxième année	Combattre les inégalités...	PVQ Nord Ouest	Direction de l'Education	Le Centre Municipal d'Animatio...	La bibliothèque, CCAS Ville de ...	09/03/2015	20/03/2016
jeunesse	ILE AUX NOUNOUS - FORUM PETITE ENFANCE 2015	Accompagner l'enfant, le jeune...	PETITE ENFANCE		Développer la connaissance des...	PVQ Nord Est	PVQ Nord Est	ILE AUX NOUNOUS...	Ville de Caen, Centre d'animat...	Novembre 2015	Novembre 2015
jeunesse	J'habite en ville ! J'écris la ville. J'écris mon quartier.	Favoriser l'apprentissage de l...	CULTURE	Action nouvelle	Favoriser l'apprentissage des ...	PVQ Centre Sud Ouest	Direction de la Culture	C'est quoi ce baz...art!...	Partenaire souhaité MJC Venois...	01/01/2016	30/07/2016

http://appliintranev75.caen.fr/Edition/main.aspx?CodAppli=411

3. La fiche d'évaluation des projets



FICHE COMPTE RENDU d'EVALUATION

Intitulé de l'action :

Pilotage :

Descriptif rapide :

Date de démarrage de l'action :

Résultats (description de l'action réalisée, écarts éventuels en rapport avec la fiche action initiale) :

Type d'action :

- o Action nouvelle
- o Action existante à faire évoluer - deuxième année
- o Action existante à faire évoluer - troisième année

DONNEES QUALITATIVE

Besoins identifiés avant l'action	Pertinence		
..	Commentaire sur la pertinence des objectifs suite à la l'action, y'a-t-il une évolution des besoins identifiés qui complète le diagnostic de départ?		
..			
..			
..			
Objectifs opérationnel (effets attendus)	Efficacité (effets obtenus)		
..	Indicateurs	..	Commentaires
..
..
..
Objectifs opérationnels Moyens utilisés	Cohérence		
..	Indicateurs	..	Commentaires
..
..
..

1 - Analyse, faits marquants après évaluation

2 - points de vigilance,

3 - perspectives

Effectif du public bénéficiaire de l'action

Global :	Filles :	Garçons :		
Âge	3-6 ans	6-9 ans	10-13 ans	13-16 ans
Nombre d'enfants /jeunes différents :				
Nombre de journée (ou heure) par enfant ou jeune :				
Origine géographique :	PVC Centre Sud -Ouest	PVC 2 Nord-Ouest	PVC 3 Nord Est	PVC 4 Rive Droite

Nombre d'encadrants pour la mise en œuvre :

Encadrants :	Nb de personnes	Nb de journées d'activité
Pilotage, coordination, évaluation de l'action	Nb de personnes :	Nb de journées d'activité :

Budget prévisionnel :	Budget réalisé
Total charges :	Total charges :
Total produits :	Total produits

Analyse des écarts budgétaires :

4. Exemple de fiche projet déposée en lien avec la priorité n°1



DATE : LE 25/09/2015

Intitulé du projet / de l'action :
 Visites citoyennes - classes de CM2 – Ecoles publiques et privées caennaises
 Année 2015-2016

Pilotage : ...Direction de l'Education
 Direction ou Pôle de Vie concerné par cette fiche : les 4 pôles de vie.....
 Référent Ville de Caen pour le suivi de l'action : Direction de l'Education - E. Monnet

- Action nouvelle
- Action existante à faire évoluer - deuxième année
- Action existante à faire évoluer - troisième année

Référence aux orientations prioritaires et aux objectifs du P.E.G. de la ville de Caen
 Définir une seule option et préciser l'objectif principal en référence au document principes orientations et objectifs du PEG de la Ville de Caen

- Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et du " vivre ensemble"
 - objectif principal :
- Accompagner l'enfant, le jeune dans la construction de son avenir, de son parcours de vie, de son épanouissement personnel
 - objectif principal :
- Accompagner les enfants et les jeunes les plus en difficulté et/ ou en situation de handicap ou d'exclusion vers l'offre éducative à laquelle ils n'ont pas accès
 - objectif principal :

Finalités/objectifs généraux de l'action	Permettre aux enfants de s'approprier les valeurs de la République et de maîtriser les pratiques et les comportements civiques associés.
Partenaires préciser si pour pilotage, mise en oeuvre ou évaluation	Direction du développement de relations citoyennes et moyens logistiques Direction de la Vie Civile et Citoyenne Direction de la Communication Equipes enseignantes
Publics bénéficiaires territoire, structure, tranche d'âge...	Élèves des classes de CM2 des écoles publiques et privées caennaises soit 737 enfants pour les écoles publiques et environ 550 pour les écoles privées représentant 52 classes.


4. EXEMPLE DE FICHE PROJET DÉPOSÉE EN LIEN AVEC LA PRIORITÉ N°1

éléments de diagnostic qui justifient l'action au regard des priorités du PEG	Nécessité de favoriser l'implication des jeunes à la vie de la cité Le développement d'actions citoyennes est un facteur de cohésion sociale, qui permet également la construction identitaire personnelle et collective des jeunes ainsi que leur autonomie.
---	--

Description de l'action	
Objectifs opérationnels de l'action <i>effets attendus auprès des publics, des partenaires</i>	Acquisition des valeurs républicaines par les enfants (respect mutuel, tolérance, solidarité...) Aide au projet "citoyenneté" développé par les équipes enseignantes
Échéancier <i>Date de départ et de fin de l'action, grandes étapes de réalisation</i>	Octobre 2015 à mars 2016 Visites possibles le mardi et jeudi matin entre 9h00 et 11h30 (dans la mesure du possible)
Moyens opérationnels, <i>Moyens engagés: humains, modalités pédagogiques, techniques, etc ...</i>	Information en direction des écoles Personnels garants du planning et qualifiés pour assurer les visites Présence d'un élu à chaque visite Remise de lots aux enfants Visite préalable ou finalisant un projet de classe Présence du photographe de la Ville de CAEN Mise à disposition, par la Ville, de tickets de bus afin d'assurer le déplacement des enfants
Impact quantitatif projeté Public visé <i>nombre, tranche d'âge, nombre de journées/public d'activité</i>	737 élèves de CM2 (écoles publiques) 550 élèves de CM2 (écoles privées) Age : 9-10 ans.

Evaluation	
<p>Indicateurs de pertinence de l'action</p> <p><i>La pertinence de l'action se mesure par rapport aux objectifs et finalités du PEG et aux éléments de diagnostic</i></p>	<p>Rédaction d'un questionnaire en direction des enfants pour mesurer leur ressenti et la compréhension de la notion de citoyenneté abordés lors des visites et travaillé ou retravaillé en classe</p> <p>Questionnaire à destination des enseignants</p>
<p>Indicateurs de cohérence de l'action</p> <p><i>Explicitation de la cohérence entre les objectifs et les moyens</i></p>	
<p>Efficacité Critères de réussite</p> <p><i>Effets attendus observables, indicateurs de réussites</i></p>	<p>Degré de satisfaction des enfants et enseignants.</p>
<p>Qui contribue à l'évaluation, sous quelle forme</p> <p><i>public, acteurs, partenaires, entretiens, temps collectifs d'évaluation, questionnaires...</i></p>	<p>Bilan en Avril avec les directions de la Ville impliquées dans le projet et les élus.</p> <p>Questionnaires enfants/enseignants</p>
<p>Etapes de la démarche d'évaluation choisie</p>	<p>Avril-Mai</p> <p>Transmission questionnaires aux écoles</p> <p>Réunion des partenaires</p> <p>Elaboration d'un document bilan</p>

5. Exemple de fiche projet déposée en lien avec la priorité n°2



mai 2015

Intitulé du projet / de l'action :
 Animation familles / enfants sur l'école de la Haie Vigné

Pilotage : En Scène à Caen.....
 Direction ou Pôle de Vie concerné par cette fiche : ...**Centre Sud Ouest.....**
 Référent Ville de Caen pour le suivi de l'action : **Benjamin Turina**

- Action nouvelle
- Action existante à faire évoluer - deuxième année
- Action existante à faire évoluer - quatrième année – 1ère année en septembre 2012**

Référence aux orientations prioritaires et aux objectifs du P.E.G. de la ville de Caen
 Définir une seule option et préciser l'objectif principal en référence au document principes orientations et objectifs du PEG de la Ville de Caen

- Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et du " vivre ensemble"
 - objectif principal : développer des projets inter structures, inter associations
- Accompagner l'enfant, le jeune dans la construction de son avenir, de son parcours de vie, de son épanouissement personnel
 - objectif principal :
- Accompagner les enfants et les jeunes les plus en difficulté et/ ou en situation de handicap ou d'exclusion vers l'offre éducative à laquelle ils n'ont pas accès
 - objectif principal :

Finalités/objectifs généraux de l'action	Créer un lien avec l'école, les associations, les commerçants et les habitants du quartier de la Haie Vigné. Développer l'intergénérationnel avec le Foyer Résidence.
Partenaires préciser si pour pilotage, mise en œuvre ou évaluation	En Scène à Caen Ecole Maternelle et élémentaire de la Haie Vigné Foyer Résidence de la Haie Vigné - Association des Parents d'élèves – Ronde des Bambins – MJC de Venolx – Maison de Quartier de Venolx Centre sportif de la Haie Vigné
Publics bénéficiaires territoire, structure, tranche d'âge...	Publics : familles, enfants, parents, grands parents Territoire - : quartier de la Haie Vigné – Ecole de la Haie Vigné / square Poppa
éléments de diagnostic qui justifient l'action au regard des priorités du PEG	Créer, renforcer le lien déjà établi avec l'école, les habitants, développer les liens avec le foyer résidence

1

Description de l'action	
Objectifs opérationnels de l'action <i>effets attendus auprès des publics, des partenaires</i>	<i>Meilleure connaissance du quartier et de ses associations pour les nouveaux arrivants. Développer les relations entre l'école et les familles.</i>
Échéancier <i>Date de départ et de fin de l'action, grandes étapes de réalisation</i>	Et si on rentrait (septembre 2015) : poete-ouverte associative / secteur baie Vigné – Venoix Noël 2015 : moment festif et familial autour d'un goûter d'un spectacle et du père Noël. Réunion de préparation à programmer en juin pour la rentrée et en octobre pour Noël.
Moyens opérationnels, <i>Moyens engagés: humains, modalités pédagogiques, techniques, etc ...</i>	Présence des bénévoles de l'association En scène à Caen, des enseignants, des parents d'élèves,...
Impact quantitatif projeté Public visé <i>nombre, tranche d'âge, nombre de journées/public d'activité</i>	<i>Enfants des écoles- 3 – 10 ans 390 enfants 2 à 4 jours d'activité</i>

5. EXEMPLE DE FICHE PROJET DÉPOSÉE EN LIEN AVEC LA PRIORITÉ N°2

Evaluation	
<p>Indicateurs de pertinence de l'action</p> <p><i>La pertinence de l'action se mesure par rapport aux objectifs et finalités du PEG et aux éléments de diagnostic</i></p>	<p><i>Après trois ans d'actions, il semble encore pertinent de reconduire ce projet d'animation pour continuer le renforcement du lien entre enfants, parents, institutions locales, sachant que chaque année il y a de nouveaux enfants et familles.</i></p>
<p>Indicateurs de cohérence de l'action</p> <p><i>Explicitation de la cohérence entre les objectifs et les moyens</i></p>	<p><i>Participation des partenaires tant sur le plan financier que matériel et humain.</i></p>
<p>Efficacité Critères de réussite</p> <p><i>Effets attendus observables, Indicateurs de réussites</i></p>	<p><i>2013 – 2014 : Et si on rentrait et si on recommençait en 2015... L'accueil au sein de l'Ecole permet la rencontre entre tous les enseignants, enfants et familles. C'est ce qui permet la réussite des animations. Noël particulièrement convivial où tout le monde s'est retrouvé autour du cèdre illuminé, d'un vin chaud et d'un père Noël musicien.</i></p>
<p>Qui contribue à l'évaluation, sous quelle forme</p> <p><i>public, acteurs, partenaires, entretiens, temps collectifs d'évaluation, questionnaires...</i></p>	<p><i>Réunion bilan à faire et construction de l'action 2015 sachant que c'est la quatrième année et que si cette demande n'était pas accordée, il faudrait étudier le financement de ces animations avec d'autres partenaires. Cette situation serait difficile car En Scène à Cen ne pourrait supporter l'ensemble de la dépense.</i></p>
<p>Etapes de la démarche d'évaluation choisie</p>	<p><i>Très bons retours de la part des participants. Échéancier : Et si on rentrait – Noël – Chasse aux Trésors – Carnaval Matériel : stands – affiches – flyers - sonorisation</i></p>

6. Exemple de fiche projet déposée en lien avec la priorité n°3



Intitulé du projet / de l'action :

Turbulence à l'école, des artistes à la Guérinière.

Pilotage : Education Nationale / Direction de l'Education / DDSU.

Direction ou Pôle de Vie concerné par cette fiche : Pôle de vie Rive Droite.

Référent Ville de Caen pour le suivi de l'action : Médéric MARTIN / Vincent GOURDIN.

- Action nouvelle
- Action existante à faire évoluer - deuxième année
- Action existante à faire évoluer - troisième année

Référence aux orientations prioritaires et aux objectifs du P.E.G. de la ville de Caen

Définir une seule option et préciser l'objectif principal en référence au document principes orientations et objectifs du PEG de la Ville de Caen

- Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et du " vivre ensemble"
 - objectif principal : accompagner l'engagement, la prise de responsabilité et l'investissement du jeune au service des habitants et de la cité
- Accompagner l'enfant, le jeune dans la construction de son avenir, de son parcours de vie, de son épanouissement personnel
 - objectif principal :
- Accompagner les enfants et les jeunes les plus en difficulté et/ ou en situation de handicap ou d'exclusion vers l'offre éducative à laquelle ils n'ont pas accès
 - objectif principal :

Finalités/objectifs généraux de l'action

- Offrir un facteur de réussite en développant l'appétence scolaire et culturelle.
- Ouvrir un accès à la culture des publics du quartier.
- Développer l'aptitude de chacun à vivre de manière autonome et à participer activement à l'amélioration de la vie collective.
- Dynamiser la vie de quartier en l'ouvrant vers l'extérieur.
- Développer le partenariat :
 - entre l'Education Nationale et la Ville de Caen ;
 - entre tous les acteurs de la ville.

6. EXEMPLE DE FICHE PROJET DÉPOSÉE EN LIEN AVEC LA PRIORITÉ N°3

<p>Partenaires préciser si pour pilotage, mise en œuvre ou évaluation</p>	<p><u>DIAGNOSTIC/PARTICIPATION (évaluation / relais...)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Education Nationale : Inspectrice de circonscription / Coordinatrice REP / Equipe éducative Reine-Mathilde (directeur, enseignants) / Collège Guillaume de Normandie. • Ville de CAEN : <ul style="list-style-type: none"> – Direction de l'éducation (coordinatrice PEG, coordonnateur éducation, référente scolaire, animateur). – DDSU : agent de développement du quartier de la Guérinière. – PRE. – CCAS (pôle petite enfance et RAM). – Centre socio-culturel CAF • Autres : <ul style="list-style-type: none"> AFEV // PMI / SAP / Travailleurs sociaux / Médiateurs de quartier / MJC / Horizon jeunesse / DDCS Jeunesse et sport / Mission locale. <p><u>PILOTAGE / EVALUATION :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Equipe éducative Reine-Mathilde (coordinatrice REP / directeur, enseignants). • Ville de CAEN : <ul style="list-style-type: none"> – Direction de l'éducation (coordinatrice PEG, coordonnateur éducation, référente scolaire). – DDSU : agent de développement du quartier de la Guérinière. <p><u>MISE EN ŒUVRE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Collectif Turbulence. • Référente scolaire et équipe d'animation de l'école. • Equipe éducative Reine-Mathilde et Collège Guillaume de Normandie.
<p>Publics bénéficiaires territoire, structure, tranche d'âge...</p>	<p>Enfants, adolescents, et familles du quartier de la Guérinière.</p>
<p>éléments de diagnostic qui justifient l'action au regard des priorités du PEG</p>	<p><u>Enfants / Elèves :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Désengagement par rapport à l'école. Faibles résultats scolaires. Manque de confiance en soi. – Manque de respect et de tolérance, aussi bien chez les parents que chez les enfants, générant un « climat scolaire » instable et des tensions / conflits (entre enfants, entre parents, entre parents et école). – Manque d'ambition scolaire et de projet d'orientation personnelle et professionnelle. <p><u>Les familles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Manque d'implication des parents dans l'école, et pour certains dans le suivi de la scolarité de leur enfant. – Difficulté d'accès des familles et habitants du quartier aux pratiques culturelles et artistiques. – Manque de liens intergénérationnels. <p><u>L'école et le quartier :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Défiance de certaines familles envers les structures institutionnelles et / ou associatives du

	<p>quartier.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Peu d'ouverture du quartier sur l'extérieur. - Manque de liens entre les différents acteurs du quartier pour une véritable continuité éducative.
--	--

Description de l'action	
<p>Objectifs opérationnels de l'action</p> <p><i>effets attendus auprès des publics, des partenaires</i></p>	<p style="text-align: center;">Description des actions proposées</p> <p>Le collectif Turbulence interagit déjà à l'école Reine Mathilde pour des interventions artistiques dans le cadre des ateliers découvertes de la ville de Caen sur le temps des TAP (contes/m Marionnettes/théâtre...). C'est notamment l'idée de poursuivre et développer une cohérence éducative entre ces temps d'animations et les temps scolaires, qui motive ce projet d'immersion :</p> <p><u>Résidence artistique à l'école.</u> Nous allons utiliser le forum comme lieu de répétition et mettre au cœur de l'école notre travail de création. Pour cela, nous envisageons des répétitions trois fois par semaine sur un créneau horaire précis de 9h à 11h30 (ce planning est modulable en fonction des besoins de l'équipe pédagogique). De plus, nous invitons l'équipe enseignante et les élèves aux répétitions ouvertes proposées deux fois par période scolaire.</p> <p><u>Café-parents hebdomadaires.</u> Autour d'un café, les parents viendront dialoguer pour un échange de savoirs et de pratiques avec les membres du Collectif et / ou l'équipe pédagogique, sur des thèmes tels que la parentalité, l'insécurité à l'école, le respect, etc. Ces actions permettront de prendre le temps de désamorcer des situations conflictuelles, de développer la confiance entre les parents et l'équipe pédagogique par le biais de la discussion et de l'échange.</p> <p><u>Lectures bilingues mensuelles.</u> Il s'agira de proposer la lecture d'un conte bilingue, avec des parents d'élèves. Ils pourront lire dans leur langue maternelle, accompagnés par le conteur du Collectif qui lira en Français. Les lectures se feront lors des café-parents ou encore dans les bibliothèques de quartier.</p> <p><u>Ateliers extrascolaires.</u> Nous proposerons des ateliers de théâtre d'improvisation, de marionnettes mais aussi des stages d'art-thérapie et des formations à la lecture à voix-haute. Ces ateliers se dérouleront dans l'école Reine-Mathilde pour tous les habitants de la rive-droite. Ils se dérouleront le mercredi après midi, le samedi et pendant les vacances scolaires. Grâce à cela, nous amènerons une dynamique de création artistique au sein du quartier. C'est aussi un moyen de faire venir un public différent au cœur de la Guérinière.</p> <p><u>Projet sur le « vivre-ensemble » (débat autour de contes, théâtre-forum).</u> Il vise à développer la confiance en soi et le respect de l'autre avec l'AFEV et le collège Guillaume de Normandie. Cette action amène des collégiens dans l'école primaire afin de partager un instant de lecture de contes ou bien une séance de théâtre-forum autour du thème « vivre-ensemble », il s'ensuivra un débat entre les collégiens et les élèves du primaire.</p> <p style="text-align: center;">Objectifs opérationnels de l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la compréhension et « l'acculturation » des valeurs républicaines, citoyennes, démocratiques et laïques (développer le « vivre-ensemble », le respect, la tolérance, l'appartenance à une collectivité, la coopération...), pour les enfants comme pour les parents. Faire vivre la charte de la laïcité au sein de l'école. - Redonner une appétence pour l'école en se servant des outils de la pratique culturelle (théâtre, contes, marionnettes) par le biais de projets pluridisciplinaires. Offrir un nouvel accès au livre et susciter un intérêt pour le celui-ci (écriture et lecture).

6. EXEMPLE DE FICHE PROJET DÉPOSÉE EN LIEN AVEC LA PRIORITÉ N°3

	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter et enrichir les liens écoles / familles / structures de quartier, en ouvrant l'école vers l'extérieur. - Rendre accessible et perceptible au public le travail de création d'un groupe d'artistes. Apprendre à devenir spectateur.
<p>Échéancier</p> <p><i>Date de départ et de fin de l'action, grandes étapes de réalisation</i></p>	<p style="text-align: center;"><u>Avril 2015 : Naissance du projet.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Emergence du projet : première rédaction du dossier. <p style="text-align: center;"><u>Printemps – été 2015 : Immersion.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Validation du projet. - Préparation de la mise en place du projet. - Fin Août : aménagement de l'espace et intégration dans les lieux. <p style="text-align: center;"><u>Septembre 2015 : Organisation et planification.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Première quinzaine : présentation et explicitation du projet à l'équipe. - Reprise de contact avec tous les partenaires (PMI, CAF en priorité). - Elaboration du planning de permanence du Collectif : les membres du Collectif seront présents une heure par semaine pour communiquer avec l'équipe éducative sur les différents projets. - Création d'un blog pour informer et valoriser le travail réalisé avec les enfants/élèves. <p style="text-align: center;"><u>Octobre 2015 – Juin 2016 : Mise en place des actions.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Lectures bilingues mensuelles. - Café-parents hebdomadaire. - Création d'ateliers et de stages théâtre et marionnettes sur les temps extrascolaires (mercredi après-midi, samedi, vacances scolaires). Ils seront ouverts aux enfants de toute la rive droite. - Création d'un spectacle sur la parentalité avec les familles du quartier en partenariat avec la halte-garderie de la caisse d'allocation familiale. - Répétitions ouvertes mensuelles à destination des élèves. - Ouverture vers le quartier : participation aux événements culturels du quartier (carnaval de l'Araignée Masquée, les Quartiers Animés...). - Projet sur le « vivre-ensemble » (débat autour de contes, théâtre-forum) avec l'AFEV et le collège Guillaume de Normandie, visant à développer la confiance en soi et le respect de l'autre. <p style="text-align: center;"><u>Fin Novembre – début Décembre 2015 : Etat des lieux.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Premier bilan trimestriel du Collectif Turbulence avec le groupe de pilotage.

<p>tanu bilaire</p>	<p>Mars 2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Deuxième bilan trimestriel du Collectif Turbulence avec le groupe de pilotage. <p style="text-align: center;"><u>Juin 2016 : Bilan et conclusion.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Invitation de tous les partenaires à la représentation de la création annuelle du Collectif Turbulence. - Réunion-bilan avec le groupe de pilotage et l'ensemble des partenaires
<p>Moyens opérationnels,</p> <p>Moyens engagés : humains, modalités pédagogiques, techniques, etc...</p>	<p>Collectif Turbulence :</p> <p>Depuis 2 ans, DENHAERYNCK Marion et ALLAG Malek interviennent sur les temps péri-éducatifs sur toutes les écoles de la Rive-droite (V. Lesage, Reine-Mathilde, Guynemer, A. Camus, Millepertuis.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - ALLAG Malek : contes, marionnettes, arts plastiques, lecture ; - DENHAERYNCK Marion : théâtre, expression corporelle, clown, mime, masque ; - GOUPIL Charlotte : art-thérapie (chant, arts plastiques, écriture, théâtre). <p>Equipe éducative Reine-Mathilde.</p> <p>Membres actifs des associations : collaboration et partenariat sur les différents projets.</p> <p>Besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition d'un bureau avec outil informatique et téléphone. - Achat de petit matériel. - Communication sur les projets, les spectacles, les différentes interventions.
<p>Impact quantitatif projeté</p> <p>Public visé</p> <p><i>nombre, tranche d'âge, nombre de journées/public d'activité</i></p>	<p>Personnes visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des élèves de l'école Reine Mathilde (environ 270) ; - L'action dépasse cependant le cadre d'un seul établissement : engagement aussi du collège Guillaume de Normandie ; - Les familles impliquées (café-parents, projet spectacle CAF) ; - Les habitants du quartier. <p>Nombre de journées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le programme est sur 1 an, avec une permanence hebdomadaire du Collectif en période scolaire ; - Présence hors temps scolaire : les samedi et mercredi, ainsi que pendant les vacances (ateliers extrascolaires).

6. EXEMPLE DE FICHE PROJET DÉPOSÉE EN LIEN AVEC LA PRIORITÉ N°3

Evaluation	
<p>Indicateurs de pertinence de l'action</p> <p><i>La pertinence de l'action se mesure par rapport aux objectifs et finalités du PEG et aux éléments de diagnostic</i></p>	<p>Les différentes actions que nous proposons permettront à l'enfant de s'investir dans différents projets artistiques et culturels. Cela lui fournira des clés indispensables pour commencer à réfléchir par lui-même, et développer son autonomie de jugement et son sens critique.</p> <p>Ces outils favoriseront l'intégration de l'enfant, mais aussi de sa famille, dans la vie du quartier, et dans la vie citoyenne en général.</p> <p>L'investissement des familles dans les projets de l'enfant et du quartier réduira le climat de tension et améliorera le « vivre-ensemble ».</p>
<p>Indicateurs de cohérence de l'action</p> <p><i>Explication de la cohérence entre les objectifs et les moyens</i></p>	<p>Le projet du Collectif Turbulence est un projet ambitieux, qui non seulement implique les élèves au quotidien, mais concerne également toute la communauté éducative de l'école Reine Mathilde et du collège Guillaume de Normandie. Il mobilise enfants, familles, et acteurs locaux, pour « rayonner » à l'échelle du quartier, et plus globalement de la rive droite de la ville de Caen.</p>
<p>Efficacité Critères de réussite</p> <p><i>Effets attendus observables, indicateurs de réussites</i></p>	<p>Il s'agit de mesurer :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'évolution de l'appétence scolaire ; 2. L'évolution des compétences scolaires ; 3. L'investissement des parents ; 4. La relation équipe éducative / parents / enfants ; 5. L'intérêt pour l'art et la culture ; 6. L'accès aux pratiques artistiques et culturelles. <p>Indicateurs de réussite :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <ul style="list-style-type: none"> - Evolution de la concentration, de la participation, de la curiosité, de l'assiduité au travail. 2. <ul style="list-style-type: none"> - Evolution des notes. 3. <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de familles présentes aux café-parents ; - Assiduité et régularité dans l'investissement ; - Présence des familles aux spectacles ; 4. <ul style="list-style-type: none"> - Diminution des conflits au sein et aux abords de l'école ; - Respect du règlement intérieur de l'école. 5. <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'élèves présents aux spectacles du Collectif ; - Nombre d'élèves présents aux répétitions ouvertes. 6. <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'adhésions aux TAP et aux ateliers extra-scolaires.

<p>Qui contribue à l'évaluation, sous quelle forme</p> <p><i>public, acteurs, partenaires, entretiens, temps collectifs d'évaluation, questionnaires...</i></p>	<p>Les enseignants de Reine Mathilde surveilleront l'évolution des compétences et de l'appétence scolaires. Ils mesureront par ailleurs l'intérêt des élèves pour l'art et la culture. Enfin, ils veilleront à l'amélioration des relations entre équipe pédagogique, enfants et parents.</p> <p>MARIE Marie-Emmanuelle, référente scolaire à Reine Mathilde, assurera le lien entre les membres du Collectif et l'équipe pédagogique. Elle évaluera l'évolution du lien entre les familles et l'école (amélioration du climat au sein et aux abords de l'établissement).</p> <p>PLE Dominique, Inspectrice de circonscription, mesurera l'impact d'un tel projet sur la motivation et l'implication des élèves dans les apprentissages.</p> <p>DE SMET Catherine, coordinatrice du REP, assurera l'évaluation du projet autour des liens qui se tissent dans l'école, entre les écoles, avec le collège, avec les familles et les structures du quartier.</p> <p>Des bilans qualitatifs et quantitatifs, sous forme de mails et de réunions (cf. l'échéancier) seront faits à chaque fin de trimestre au moins.</p>
<p>Etapas de la démarche d'évaluation choisie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Explicitation du projet auprès de l'ensemble des partenaires et des élèves afin d'obtenir leur adhésion et leur motivation. - Mesurer l'investissement des familles. - Mesurer l'implication des élèves et de leur famille dans les différentes actions. - Représentation de la 1^{ère} création du Collectif.

Annexes du Projet Jeunesse et Vie Étudiante

- 7. Exemple de fiche action en lien avec la priorité n°1 des 18-25 ans
- 8. Exemple de fiche action en lien avec la priorité n°3 des 18-25 ans



18 – 25 ans

Priorité 1 : considérer les jeunes comme des citoyens à part entière.

OBJECTIF 2 : Favoriser et valoriser l'engagement citoyen des jeunes

<p>Les éléments du diagnostic qui justifient l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Préjugés et méconnaissance du monde associatif de la part des jeunes - Difficulté des bénévoles associatifs à accueillir les jeunes - Difficulté pour les associations de structurer leur activité, un préalable indispensable à l'accueil de bénévoles dans de bonnes conditions. <p>Les enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nécessité de familiariser les jeunes au monde associatif, le rendre moins obscur et plus accessible - Nécessité d'assurer le renouvellement et la vitalité des associations, facteur de dynamisme du territoire.
<p>Pilote (Responsable de la mise en œuvre et du financement de l'action)</p>	<p>Ville de Caen</p>
<p>Partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Associations caennaises - Structure d'accompagnement des associations - Partenaires associatifs et institutionnels travaillant sur des démarches citoyennes et d'engagement.
<p>Publics bénéficiaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes - Associations
<p>Description des actions</p>	<p>Exemple d'action n°1 : soutenir les associations étudiantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> > apporter du conseil en ingénierie de projet > apporter un soutien financier et logistique > développer la formation et les échanges réguliers <p>Exemple d'action n°2 : valoriser l'engagement des jeunes sous toutes ses formes par l'organisation d'une semaine de la citoyenneté.</p> <ul style="list-style-type: none"> > valorisation des travaux du groupe "éducation à la citoyenneté" menés dans le cadre du CLSPD > actions citoyennes menées au sein de l'hôtel de ville par classe d'âge > projets des jeunes conseillers de quartiers

	<p>Exemple d'action n°3 : favoriser le développement du service civique. > développer l'accueil de jeunes en service civique au sein de la Ville de Caen et de l'agglomération Caen la mer, pour la mise en œuvre de projets innovants.</p> <p>Exemple d'action n°4 : proposer un plan de réflexion, de formation et de valorisation de l'engagement des jeunes dans le monde associatif. > temps de réflexion et de formation destinés à accompagner la structuration des activités des associations pour favoriser l'accueil de jeunes bénévoles > intégrer au dossier de partenariat Ville des indicateurs quantitatifs d'intégration des jeunes au sein des associations caennaises > créer un label jeunesse Ville de Caen, outil de valorisation des associations caennaises développant des projets spécifiques destinés à favoriser l'intégration des jeunes dans la vie associative > créer un trophée du jeune bénévole, outil de valorisation de l'implication individuelle d'un jeune bénévole au service d'une association. > immersion de jeunes dans le monde associatif grâce à des actions expérimentales en partenariat avec les clubs sportifs par exemple.</p>
Calendrier de mise en œuvre	2016
Modalités d'évaluation : - Indicateurs d'évaluation et de résultats - date d'évaluation	⇒ <u>Indicateurs d'évaluation</u> : - Nombre de participants aux sessions de réflexions / formations - Nombre d'associations ayant candidaté au label - Nombre de candidats au trophée du jeune bénévole Semaine citoyenne : - nombre de partenaires - nombre d'actions mises en place et valorisées - nombre de jeunes participants ⇒ <u>Indicateur de résultat</u> : - Nombre de jeunes bénévoles accueillis par la suite au sein des associations participantes. - Analyse qualitative à effectuer dans les associations participantes : auprès des membres de l'association et auprès des jeunes nouvellement accueillis. - Analyse qualitative du retour d'image des associations adhérentes
Moyens engagés dont financement	Faire un global après finalisation

<p>18 – 25 ans</p> <p>Priorité 3 : Permettre aux jeunes de s'épanouir dans une ville attractive et leur donner envie de rester</p>	
<p>OBJECTIF 2 : Permettre aux jeunes de découvrir et expérimenter de nouvelles activités</p>	
<p>Les éléments du diagnostic qui justifient l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'animation en ville les jeudis soirs peut être source de troubles et d'abus - Il n'existe pas d'offres alternatives à destination des jeunes le jeudi soir - Les conditions tarifaires peuvent être un frein à la découverte et la pratique de certaines activités sportives et culturelles.
<p>Pilote (Responsable de la mise en œuvre et du financement de l'action)</p>	<p>Ville de Caen</p>
<p>Partenaires</p>	<p>ETAT (MILDECA) Caen la mer Equipements culturels structurants (Cargö, Maison de la Recherche et de l'Imagination, etc.) Associations sportives Associations socio-culturelles Entreprises</p>
<p>Publics bénéficiaires</p>	<p>Jeunes et étudiants</p>
<p>Description des actions</p>	<p>Exemple d'action n°1 : faire découvrir aux jeunes des activités sportives et culturelles décalées par l'organisation de soirées gratuites et originales.</p> <p>> des soirées thématiques ludiques et participatives spécifiquement conçues à destination des jeunes, plusieurs jeudis par an. <i>Exemples : Nuit de la danse, Nuit de l'eau et de la glisse, Nuit du jeu, Nuit des sports, nuit de l'imagination etc.</i></p> <p>Exemple d'action n°2 : créer l'opération « Caen accueille ses étudiants ».</p> <p>> proposer différentes animations sportives et culturelles lors de la</p>

	<p>rentrée universitaire pour faire découvrir Caen à ses nouveaux étudiants, français et étrangers</p> <p>> partenariat étroit avec les associations étudiantes, les établissements d'enseignement supérieur, les structures et associations culturelles et sportives, spécifiquement au moment de la rentrée universitaire</p> <p>Exemple d'action n°3 : renforcer la dynamique culturelle partenariale entre la Ville et l'Université.</p> <p>> création d'un volet culturel à la convention ville/université</p> <p>> développer les passerelles entre équipements culturels & Université</p> <p>> porter une attention particulière aux actions culturelles portées par les étudiants (exemples : "<i>Les Fous de la Rampe</i>", "<i>Tremplin musique</i>").</p> <p>> favoriser l'accessibilité des étudiants à l'offre culturelle</p>
<p>Calendrier de mise en œuvre</p>	<p>2016</p>
<p>Modalités d'évaluation :</p> <p>- Indicateurs d'évaluation et de résultats</p> <p>- date d'évaluation</p>	<p><u>Dispositif « Nuits de » :</u></p> <p>Nombre de participants</p> <p>Nombre de jeunes ayant participé aux précédentes Nuits</p> <p>Degré de participation des jeunes aux activités proposées</p> <p>Degré de satisfaction</p> <p>Fréquentation du centre-ville les soirs de "nuit de..."</p>

